

La
Gaume
Naturelle



AMPHIBIENS ET REPTILES DE GAUME

Jean-Paul Jacob et Annie Remacle



S.I. VIRTON



Lande à bruyère de Lagland.



Amphibiens et Reptiles de Gaume

Jean-Paul Jacob et Annie Remacle



Avant-Propos

La Gaume est terre de tourisme et de grande biodiversité. Pour preuve, ce parc naturel qui se met en place actuellement. Depuis quelques années maintenant, la Maison du Tourisme de Gaume consacre de nombreuses publications et des balades guidées à ce patrimoine naturel qui ne laisse pas d'étonner.

Ce nouveau guide, consacré aux reptiles et aux amphibiens qui fréquentent les coteaux et vallées de la petite Provence belge, est une mine de renseignements et un outil précieux pour qui s'intéresse de près ou de loin à la vie de la nature.

Rédigé par des spécialistes, ce petit – par la taille – ouvrage dresse un état des lieux de l'herpétofaune gaumaise. Identification, habitats, menaces, tout est expliqué, simplement, naturellement serait-on tenté de dire mais avec une grande rigueur scientifique.

Quand vous aurez lu ce petit guide bien pratique, vous marcherez sans doute avec mille précautions sur les chemins de Gaume, votre regard à l'affût d'un orvet, d'une grenouille rousse ou d'une salamandre. Tout un petit monde fort discret et pourtant indispensable à l'équilibre écologique de cette terre !

Bonne lecture et surtout, belles promenades !

Thérèse MAHY
Députée provinciale en charge
du Développement durable

Bernard MOINET
Député provincial en
charge du Tourisme



Préface

La Gaume Naturelle poursuit son chemin dans cette collection grâce au soutien de la Province du Luxembourg et de la Région wallonne. Après les papillons, les orchidées et les champignons comestibles de Gaume, voici les amphibiens et reptiles de notre doux terroir. Pas de serpent à sonnette ni même de vipère en Gaume, pas plus que de crocodile bien sûr.

Mais grenouilles, tritons, lézards, orvets et autres couleuvres bien inoffensifs témoignent de la richesse exceptionnelle de la Gaume.

Nos deux auteurs n'ont pas été choisis au hasard : Jean-Paul Jacob et Annie Remacle sont tous deux amoureux de la nature, de la faune et de la flore et sont experts en la matière.

Jean-Paul Jacob, gaumais de souche, est passionné par l'ornithologie et l'herpétologie. Il en a d'ailleurs fait ses domaines d'expertise en lançant et coordonnant des atlas de répartition ainsi que des programmes de suivi de l'avifaune et de l'herpétofaune en Wallonie comme à Bruxelles. Depuis 2011, il travaille entre autres à la mise en œuvre du plan d'action wallon sur le Lézard des souches.

Annie Remacle est une zoologiste et botaniste confirmée. Elle est aussi à l'origine de l'élaboration du plan de sauvegarde ainsi que du monitoring du Lézard des souches en Wallonie. Elle est, avec Jean-Paul Jacob, co-auteur du livre "Amphibiens et Reptiles de Wallonie" (2007).

Bonnes nouvelles découvertes !

Georges Behin
Président du Syndicat d'Initiative de Virton



Introduction

Salamandres, tritons, couleuvres... ces noms titillent l'imaginaire, suscitent des craintes voire des peurs surannées. Ils se révèlent dans cet ouvrage qui emmène à la découverte du petit peuple, encore bien méconnu, des amphibiens et des reptiles de Gaume. De la parade nuptiale des tritons aux couleurs vives des Lézards des souches, un monde bien pacifique est à découvrir...

Même s'ils sont regroupés par habitude, ces deux groupes d'espèces sont très distincts, depuis la nuit des temps. De nos jours, moins d'une vingtaine d'espèces occupent encore la Gaume : six Reptiles (aucune vipère !) et onze Amphibiens.

A des degrés divers, toutes, hormis le Lézard des murailles, pâtiesent de la raréfaction et de l'altération de leurs milieux de vie, en particulier de la disparition de nombreuses petites zones humides, de friches, de landes et de pelouses naturelles. L'introduction d'espèces exotiques est un facteur de risque supplémentaire, comme les redoutables maladies émergentes qui menacent les amphibiens. Plus inacceptables, et illégales, sont les exterminations de serpents et orvets ainsi que les massacres occasionnés par le braconnage des grenouilles.

Prédateurs de petites proies, tous les amphibiens et reptiles jouent pourtant un rôle régulateur dans les écosystèmes. Mieux les connaître aidera à mieux les préserver. Pour faire découvrir ces espèces, le texte illustré consacré à chacune d'entre elle comprend :

- le nom français le plus usité,
- le nom scientifique (latin) en vigueur,
- les critères d'identification,
- le cycle annuel,
- des traits de vie, en particulier la reproduction,
- le régime alimentaire,
- l'habitat,
- la répartition,
- l'évolution du peuplement.

Comme les ressemblances sont fréquentes (tritons, lézards et serpents, par exemple), des pages particulières permettent de bien saisir et comparer, photos à l'appui, les critères de reconnaissance déterminants. Une carte de répartition indique la présence dans les anciennes communes de Lorraine belge qui constitue une seule unité biogéographique.

Poser un regard neuf...

Jean-Paul Jacob
& Annie Remacle



Amphibiens et Reptiles : un monde les sépare

Le terme herpétofaune (de « herpeton » = qui rampe, en grec ancien) rassemble d'habitude les amphibiens (ou batraciens) et les reptiles. Ces deux groupes fauniques diffèrent pourtant sur bien des aspects de leur biologie.

Historiquement, les amphibiens sont apparus lors de l'importante innovation évolutive qui a vu l'apparition des membres articulés au départ des nageoires paires de poissons. Ces membres permettent depuis lors aux vertébrés terrestres de soulever le poids de leur corps pour se déplacer. Les premiers amphibiens connus datent de 380 millions d'années et les formes actuelles, dites « Lissamphibiens », de 250 millions d'années.

Une autre innovation évolutive est l'« œuf amniotique », apparu il y a environ 300 millions d'années chez des amphibiens. L'embryon est protégé par une coquille calcaire et baigne dans le liquide amniotique : il peut donc se développer sur terre. Les tortues, les crocodiles et les lézards sont issus de ces lignées ; plus tard les serpents dériveront des lézards par la perte des pattes.

Amphibiens et reptiles sont donc fort différents, comme on peut le résumer ci-après pour nos espèces.

	Amphibiens	Reptiles
Cycle de vie	en partie aquatique	terrestre
Ponte	aquatique (exception Alyte accoucheur)	terrestre
Œufs	protégés par une gangue gélatineuse	protégés par une coquille solide
Nombre d'œufs	grand nombre (souvent des centaines à des milliers)	très petit nombre (maximum quelques dizaines)
Reproduction	annuelle	en partie non annuelle
Développement des jeunes	indirect : stade larvaire, avant métamorphose	direct : le jeune est de suite semblable aux parents
Peau	nue (besoin d'humidité)	écailleuse
Activité	diurne-nocturne	diurne



Triton (à gauche) n'est pas lézard (à droite).

Amphibiens et Reptiles en gaumais

Les noms des espèces ne datent évidemment pas de nos jours. Jadis, pour les désigner, le langage populaire établissait souvent un lien plus ou moins précis avec le comportement, l'âge ou l'aspect des animaux. Des expressions imagées étaient également d'usage : ainsi, « aussi feignant qu'ène coulûfe » (Saint-Léger) stigmatisait la fainéantise, supposée être celle des couleuvres, souvent lovées pour prendre le soleil.

Quelques exemples

- Salamandres et tritons sont souvent désignés par le même nom de « quatre-pièces » (quatre pattes), « rogne, rougne » (peau verruqueuse, censée transmettre la gale) ou « tête vache » (une croyance supposait qu'ils étaient les vaches). Des lézards étaient aussi couramment qualifiés de « quatre-pièces ».
- Grenouille : « raine », aussi « grenouille » près de la frontière française. Pontes de grenouille « côvin » (couvain), têtards « animal à grosse tête, tchâcâ, makète ».
- Rainette verte : souvent confondue avec les grenouilles véritables, en Gaume « raine corète, raine des courètes » (grenouille des noisetiers, des buissons, ce qui souligne bien son caractère arboricole) ou aussi « raine côrace ».
- Crapaud : « crapaud, crapaud batisse », « botri, botriè » pour désigner des gros crapauds (« lourd coumme in botriè »).
- Alyte accoucheur : pas de nom gaumais car absent dans la région sauf vers Habay (« cloussô » onomatopéique).
- Lézard : « lijârd, lijôrd, agayan ».
- Orvet : « orb-ver » (son aspect évoque un ver-borgne), aussi « ver-coué » (en raison de sa queue cassante) dans le nord de la Gaume.
- Couleuvre : « colûve, colûfe » ou « coulieuve » partout.
- Vipère : « vipère » connue en Gaume malgré l'absence de l'espèce.

Des espèces protégées

Toutes les espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles sont intégralement protégées (Décret wallon du 6 décembre 2001). Cette protection implique notamment l'interdiction de capturer et de tuer intentionnellement ces espèces, de les perturber pendant la période de reproduction et de détruire ou de ramasser leurs œufs. Par ailleurs, le lâcher dans la nature d'espèces exotiques est aussi interdit.



Milieux de vie

A l'extrémité nord-est du bassin parisien, la Lorraine belge (195-465 m d'altitude) se caractérise par les plissements orientés est-ouest de trois cuvettes aux assises calcaires ou gréseuses. Par endroits, les landes à bruyère persistent sur des sols sableux, surtout dans le domaine militaire de Lagland. Le Lézard des souches et le Crapaud calamite y trouvent leur site principal.

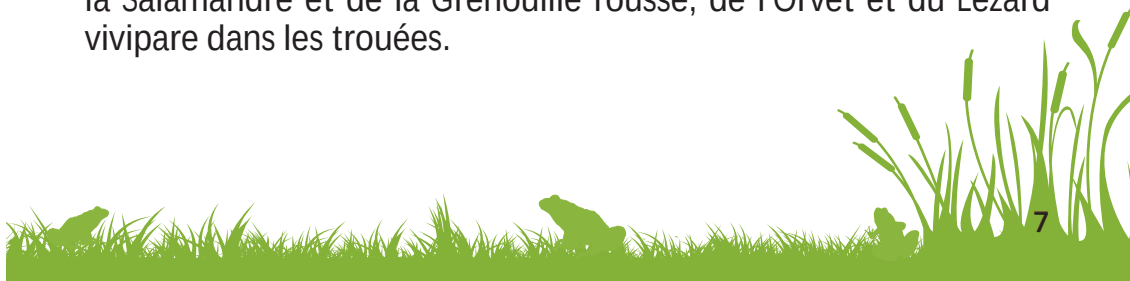


La lande à bruyère avec des plages de sable, des pelouses pionnières et des bois morts est optimale pour le Lézard des souches.



Le Crapaud calamite et les tritons se reproduisent dans des ornières peu profondes.

Les forêts sont surtout composées de feuillus. Elles sont souvent dominées par les chênes sur les sols acides et pauvres, par le hêtre et d'autres essences ailleurs. Elles sont le domaine des tritons, de la Salamandre et de la Grenouille rousse, de l'Orvet et du Lézard vivipare dans les trouées.





Dans les campagnes, des talus enherbés non fauchés à répétition, avec çà et là de vieux bois ou des pierres, sont attractifs. Ici, à Torgny.

Les campagnes se composent traditionnellement d'herbages plus ou moins bocagers dans les vallées et sur les pentes, de cultures sur les plateaux. Toutefois, l'intensification des productions agricoles et leur extrême simplification (prédominance du binôme maïs-cultures d'herbe à ensiler) ont profondément altéré le paysage et la diversité du vivant. Çà et là subsistent les témoins d'anciennes pratiques agro-pastorales extensives, par exemple sur des coteaux calcaires jadis pâturés par les troupeaux communaux. Les reptiles en particulier y trouvent un habitat attractif, sec et ensoleillé.



La réserve naturelle de Torgny, créée sur des pelouses naturelles sur calcaire, héberge toutes les espèces de reptiles gaumais.

Pour leur part, les larges vallées de la Semois, de la Rulles, de la Vire, du Ton et de la Chevratte sont encore parsemées de prés humides et de marais dont les plus connus sont ceux de la Haute Semois (Chantemelle, Vance, en amont d'Etalle), de la Cussignière à Baranzy et de Dampicourt. Dans le bassin de la Semois surtout, les rivières conservent un cours assez naturel et les prés humides y sont fréquents, parsemés de mardelles. Ces milieux luxuriants contrastent avec les étangs banaux, pauvres en végétation aquatique, aux rives abruptes et souvent empoisonnés.





Une mardelle, site idéal de reproduction pour les quatre espèces de tritons, les Grenouilles vertes et rousse, et le Crapaud commun.

Des sites d'origine artificielle peuvent aussi accueillir des populations diversifiées s'ils peuvent être préservés et évoluer vers des milieux semi-naturels, secs comme humides.



Dans d'anciennes carrières (ici à Pin-Izel), l'apparition spontanée d'étangs permet le développement de riches communautés aquatiques au voisinage de milieux xériques.

De même, les talus routiers deviennent des havres s'ils sont gérés dans le respect de la faune et de la flore sauvages. La lisière (recherchée par les reptiles) peut être bien développée et la végétation herbacée diversifiée grâce à la multiplication naturelle des plantes à fleurs typiques des prés. Le Lézard des souches colonise certains de ces talus.





Talus bordant le contournement de Virton.

Les abords des voies ferrées peuvent aussi être des refuges de biodiversité, notamment pour des populations clés de couleuvres, de Lézards des souches et des murailles. Il en va de même de villages ruraux traditionnels, du moins si les jardins n'y sont pas réduits à de monotones pelouses.



Les abords de l'axe Athus-Meuse (ligne SNCB 165) sont importants pour le Lézard des souches.



Muret de pierre sèche en fond de jardin occupé par des lézards.



Des espèces surtout prédatrices

Les Amphibiens métamorphosés sont des prédateurs de petits invertébrés : vers de terre, insectes en tous genres, araignées, cloportes, petits mollusques. Les têtards de grenouilles et crapauds se nourrissent de petits invertébrés aquatiques, de taille croissante au fur et à mesure de leur développement (zooplancton, petits crustacés, insectes surtout). Ces têtards, tout comme les jeunes tritons, dévorent aussi aux œufs et larves d'autres amphibiens. Des débris végétaux et des algues sont également consommés.



Triton alpestre femelle s'attaquant à une ponte de Grenouille rousse.

Les Reptiles sont tous carnivores, jeunes comme adultes. Opportunistes, les lézards chassent avec vivacité ; ils capturent principalement des insectes et des araignées, secondairement des vers et d'autres invertébrés. Les serpents adultes s'en prennent à des vertébrés. Les coronelles surtout à des lézards qu'elles tuent par constriction. Les Couleuvres à collier à des batraciens, des poissons et des micromammifères



Mâle de Lézard des souches dévorant une larve d'insecte.

qu'elles ingurgitent vivants ; l'articulation mobile de leur mâchoire leur permet en effet de saisir des proies parfois bien grosses, comme des grenouilles adultes. Les jeunes serpents prennent aussi des invertébrés et des têtards (Couleuvre à collier).



Couleuvre à collier ingérant un Triton alpestre entier.

Amphibiens

De nos jours, onze espèces indigènes d'Amphibiens peuplent la Gaume. Deux autres en ont disparu à la fin du siècle dernier, la Rainette arboricole et le Sonneur à ventre jaune (voir pages 40-41).

Issus du grec ancien, les termes « amphibien » et « batracien » sont synonymes. Le premier, qui signifie « vivant dans deux éléments » (terrestre et aquatique), tend à être le plus usité de nos jours. Le second désignait les grenouilles et crapauds, et par extension les tritons et salamandres au mode de vie semblable.

Les Urodèles

Amphibiens pourvus d'une queue aux stades larvaire et adulte

Salamandre (famille des Salamandridés)

Une espèce : Salamandre tachetée



Tritons (famille des Salamandridés)

Quatre espèces : Tritons alpestre, crêté, palmé et ponctué



Triton palmé (femelle).



Les Anoures

Amphibiens dépourvus de queue au stade adulte

Alyte (famille des Discoglossidés)

Une espèce : Alyte accoucheur



Crapauds (famille des Bufonidés)

Deux espèces : Crapaud calamite et Crapaud commun



Crapaud calamite.

Grenouilles (famille des Ranidés)

Trois espèces : Grenouilles rousse, verte et de Lessona



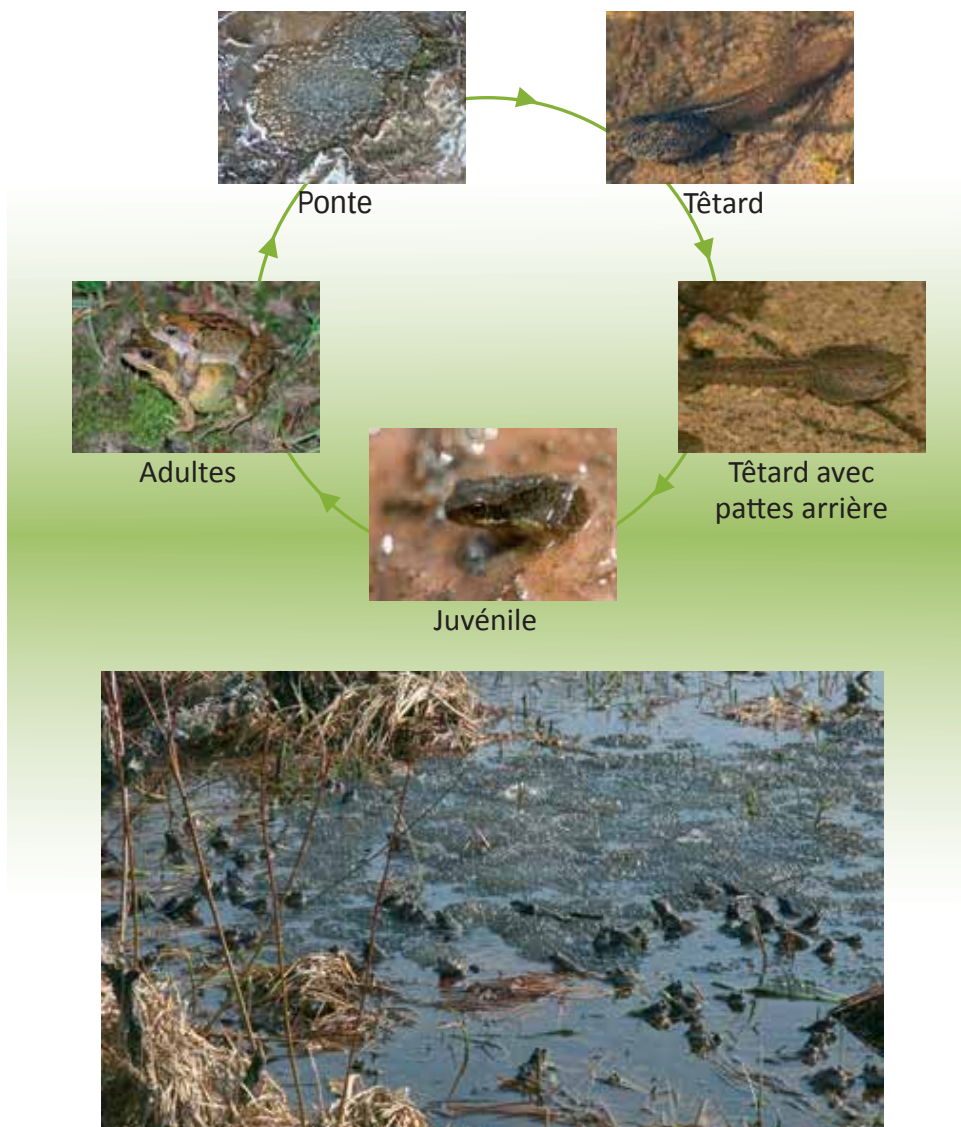
Grenouille de Lessona.

Cycle de vie des Amphibiens

Nos Amphibiens sont ovipares : au terme d'un rapide développement embryonnaire (1-3 semaines), les larves sont autonomes dès l'éclosion. Seule exception, la Salamandre est ovovivipare : un petit nombre d'œufs évoluent dans le corps de la femelle ; leur ponte dans les zones de sources coïncide avec l'éclosion.

La stratégie habituelle consiste à pondre un grand nombre d'œufs laissés à eux-mêmes, après la fécondation externe des ovules émis par les femelles. Ils subissent donc de fortes pertes naturelles (prédateurs, aléas climatiques). Seul l'Alyte prend soin de ses quelques dizaines d'œufs jusqu'à l'éclosion. Le développement larvaire est d'abord aquatique et la respiration branchiale. Au fil des semaines, les pattes arrière puis avant apparaissent, la queue régresse chez les Anoures. En fin de métamorphose, la respiration devient pulmonaire : les petits juvéniles sont prêts à quitter l'eau et à devenir des prédateurs terrestres.

Cycle de vie de la Grenouille rousse





Un mâle d'Alyte accoucheur dépose une ponte arrivée à maturité.



Ponte de Grenouille rousse entourée de cordons de pontes de Crapaud commun.



Amphibiens chanteurs

Si les reptiles sont bien silencieux, quelques soufflements mis à part, une partie des amphibiens se reconnaissent par leur chant nuptial. Des sites internet tels que <http://karch.ch/karch/page-27400.html> ou YouTube permettent de les découvrir.



Salamandre tachetée

Salamandra salamandra

Nl : Vuursalamander

D : Feuersalamander

En : Fire Salamander



Identification

Ce grand amphibien (15-20 cm de long) a un aspect unique dans notre faune. Cet Urodèle a en effet le corps noir luisant, d'aspect boudiné, tacheté de jaune vif sur tout le corps. Trouver deux Salamandres identiques est presque impossible vu la variabilité du nombre, de la taille et de la forme de ces taches jaunes. La queue est de section ronde et les glandes parotoïdes forment deux bourrelets jaunes protubérants en arrière des yeux.

Les larves se distinguent de celles des tritons par la présence de taches claires à la base des pattes. En grandissant, elles développent deux bandes dorsales de taches claires, virant au jaune peu avant la métamorphose. Les larves mesurent 2-3 cm à la naissance et 4-6,5 cm à la métamorphose.



Jeune larve montrant une tache claire à la base des pattes.

Biologie

Les adultes s'observent surtout de mars-avril à août, moins en septembre-octobre ou plus tard. Surtout nocturnes, ils ne quittent les abris (souches, racines, amas de feuilles, pierres, tas de bois) qu'à



la nuit quasi noire et si l'humidité relative est élevée (au moins 85%) afin d'éviter le dessèchement de leur peau. Cet amphibien est très sédentaire : son domaine vital couvre souvent moins d'un are. Les femelles ne se déplacent que pour aller pondre (200 m maximum).

Les adultes sont strictement terrestres, y compris lors de l'accouplement qui a lieu au printemps et en automne. Après une gestation de 2 à 7 mois, les femelles de cette espèce ovovivipare donnent naissance, dans l'eau, à 10-60 larves entre la fin de l'hiver et juin-juillet (surtout en mars-avril) mais aussi en automne.

Régime alimentaire

De petits invertébrés terrestres constituent le menu des adultes (insectes, araignées, vers de terre, petits mollusques), des invertébrés aquatiques celui des larves.

Habitat

Amphibien forestier, la Salamandre est avant tout liée aux forêts feuillues et, parmi elles, aux hêtraies séculaires. Elle s'y cantonne surtout dans les vallons au relief prononcé où elle trouve des sources, des suintements, des crons et des ruisselets à cascates où elle dépose ses larves. Celles-ci ont besoin d'eaux fraîches, peu profondes, bien oxygénées, non polluées, avec peu ou pas de végétation aquatique, et situées dans des lieux ombragés.

Répartition



La Salamandre est limitée aux massifs forestiers, surtout celui de la cuesta Sinémurienne. Elle y est bien présente, quoique toujours en petit nombre, dans les bassins de la Rouge Eau et de la Chevratte. Elle est par contre rare, voire absente, ailleurs en Lorraine.

Evolution du peuplement

Ce discret amphibien forestier reste assez localisé mais sans qu'il soit possible de préciser s'il régresse, faute d'observations suffisantes. L'espèce est sensible aux modifications de ses habitats aquatique et terrestre. Elle devra peut-être aussi affronter une épidémie dévastatrice qui gagne la Wallonie (voir page 67).



Reconnaître les tritons

Les mâles des quatre tritons se reconnaissent en tout temps au moins par leur face ventrale : orange uni chez le Triton alpestre, jaune-orange avec de larges taches noires irrégulières chez le Triton crêté, avec de gros points noirs chez le Triton ponctué et seulement avec de petits points noirs chez le Triton palmé dont la gorge est blanc-rosé uni. Moins marquées, les femelles de Tritons ponctué et palmé sont surtout difficiles à distinguer l'une de l'autre.

Triton alpestre

Dos gris-bleu plus ou moins foncé.

Ventre orange vif sans taches.

Mâle - flancs ponctués de nombreux points noirs.



Triton crêté

Dessus très sombre, ponctué de petits points blancs sur les flancs.

Ventre orange vif, maculé de grosses taches noires irrégulières.

Mâle - haute crête dorsale dentelée.



Triton palmé

Dessus brun.

Ventre blanchâtre à jaunâtre, souvent sans taches.

Mâle - pattes arrière palmées.



Gorge unie, rosée ou jaunâtre

Mâle : long filament

Triton ponctué

Dessus brun.

Ventre blanchâtre à jaunâtre, ponctué de taches noires circulaires.

Mâle - crête dorsale ondulée sur le dos et la queue.



Gorge grisâtre souvent tachetée.



Triton n'est pas Salamandre

Des tritons au ventre jaune-orange sont régulièrement qualifiés de salamandres sur ce critère de couleur. La salamandre est toujours noire avec des taches jaunes réparties sur tout le corps et une queue arrondie (aplatie verticalement chez les tritons).

Triton alpestre

Ichthyosaura alpestris

Nl : Alpenwatersalamander

D : Bergmolch

En : Alpine Newt



Mâle.

Identification

Le Triton alpestre se reconnaît à son ventre et sa gorge uniformément orange clair à rouge vif. Le dimorphisme sexuel est manifeste. Assez petit, le mâle (7-10 cm de long) se reconnaît à sa crête dorsale jaunâtre maculée de gros points noirs, à la coloration bleu ardoise du dessus du corps, aux flancs ponctués de points noirs et à une ligne bleu vif en bas des flancs. Ces caractères s'estompent après la reproduction ; les tritons sont alors plus ternes, d'aspect granuleux. La femelle est plus grande (8-12 cm), plus brune et sans crête. La larve est claire et possède une queue au bout tronqué et foncé. Elle atteint 5 cm de long lors de la métamorphose.

Biologie

Les adultes gagnent les zones humides entre (février) mars et mai, certains dès l'automne. Cette migration s'effectue sur des distances assez courtes qui atteignent plusieurs centaines de mètres pour certains. A l'eau, le mâle exécute une danse nuptiale élaborée devant la femelle afin de l'attirer vers l'endroit où le spermatophore est déposé afin de féconder les pontes. Les adultes restent souvent plusieurs mois à l'eau avant de regagner le milieu terrestre et d'y mener une activité nocturne.

Les dizaines (centaines) d'œufs sont pondus un à un. Emballés le plus souvent dans la végétation aquatique, ils sont alors dissimulés vis-à-vis des prédateurs potentiels (invertébrés, tritons adultes). Les larves mènent une vie aquatique pendant trois mois jusqu'à leur métamorphose puis leur passage au milieu terrestre.



Régime alimentaire

Le Triton alpestre consomme des œufs d'amphibiens, des petits crustacés et des larves d'insectes en milieu aquatique, des invertébrés en milieu terrestre. Les larves se nourrissent de zooplancton.

Habitat

Ce triton occupe de nombreux points d'eau stagnante : étangs (surtout ceux sans poissons), mares, fossés inondés, ornières, mardelles, bassins de jardin, bras morts de rivières... Les cours d'eau sont évités, sauf des endroits au courant très faible. Il tolère par contre l'absence de végétation aquatique et s'adapte à des profondeurs variables. Il cohabite régulièrement avec le Triton palmé. L'habitat terrestre inclut les milieux bocagers, les lisières et les bois feuillus.

Répartition



Le Triton alpestre est répandu. Ses populations sont d'importance variable mais peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus, entre autres à proximité de zones forestières.

Evolution du peuplement

Ce triton n'est pas menacé, bien qu'il régresse. La principale cause est la destruction de ses habitats aquatique et terrestre. La prédation due à l'introduction d'écrevisses exotiques et de poissons est presque toujours problématique.



Couple de Triton alpestre : mâle à gauche, femelle à droite.



Triton crêté

Triturus cristatus

Nl : Kamsalamander

D : Kammolch

En : Crested Newt



Couple en période de reproduction : femelle à gauche, mâle à droite.

Identification

Le Triton crêté est le plus grand de nos quatre tritons (10-18 cm de long). Sa peau verruqueuse est caractéristique. En livrée nuptiale, le mâle arbore une haute crête dorsale découpée. Sa queue est comprimée avec la crête supérieure dentelée et traversée par une bande médiane blanche à grise. Le dos et une partie des flancs sont brun foncé, parsemés de taches noires ; les flancs, la gorge, la tête, parfois aussi les pattes, sont vermiculés par de petites taches blanches et noires. La face ventrale jaune-orangé est maculée de taches noires irrégulières. La femelle se différencie principalement par l'absence de crête dorsale et par des couleurs plus ternes.

Les larves sont assez faciles à identifier. Elles atteignent une plus grande taille (6-9 cm) que celles des autres espèces de tritons. Elles possèdent des pattes grêles, une haute crête dorso-caudale et une queue effilée qui se prolonge par un filament bien visible.



Mâle en phase terrestre.

Biologie

Le retour à l'eau pour la reproduction a principalement lieu en mars-avril, surtout par temps pluvieux. La plupart des adultes sont fidèles à leur site de reproduction, distant de maximum quelques centaines de mètres du lieu d'hivernage. Les adultes restent longtemps à l'eau, parfois davantage que les autres espèces et souvent jusqu'en juillet-août.

Le Triton crêté est assez territorial, contrairement aux autres espèces. Durant 3-4 mois, les femelles fécondées déposent un à un



leurs 200-400 œufs dans la végétation aquatique. Le développement larvaire prend environ trois mois. En début d'automne, les juvéniles métamorphosés sont généralement longs de 6 à 8 cm. Les tritons entrent dans une phase de vie ralentie en septembre-octobre. Souvent, ils hibernent à terre, dans des terriers de petits mammifères ou sous des matériaux en décomposition.

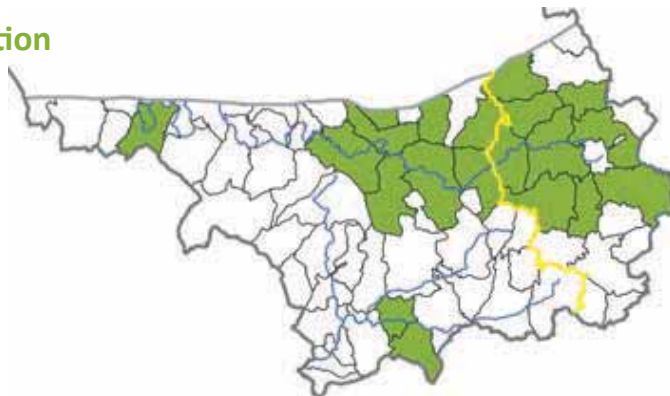
Régime alimentaire

Adultes et larves mangent des invertébrés divers mais aussi des œufs et larves d'autres amphibiens.

Habitat

Le Triton crêté se rencontre avant tout dans les grandes vallées aux sols argilo-limoneux. Plus exigeant que d'autres tritons, il se reproduit dans les mares, étangs et fossés de préférence assez profonds, permanents, riches en végétation aquatique et bien ensoleillés. La plupart du temps, ces sites couvrent moins de 10 ares ; leur âge et leur disposition en réseau sont importants. Le domaine terrestre comprend des prairies, haies, lisières, bosquets ou friches.

Répartition



Le Triton crêté occupe une aire limitée couvrant la vallée de la Semois en amont de Jamoigne, l'Attert, les environs d'Arlon et ponctuellement le bassin du Ton. Les effectifs observés sont faibles dans la plupart des cas.

Evolution du peuplement

La destruction et l'altération des sites sont les menaces majeures, d'autant plus fortes que le Triton crêté a des exigences écologiques plus strictes que les autres tritons. La perte d'habitats est avant tout due à l'agriculture : le comblement et la détérioration du milieu (pollutions) menacent des mares tandis que le milieu terrestre est surtout altéré par la réduction des prairies permanentes et la disparition des petits éléments paysagers. L'urbanisation, la multiplication des infrastructures, voire l'empoisonnement d'étangs, aggravent la situation. Heureusement, des creusements et restaurations de mares se multiplient (voir page 69).



Triton palmé

Lissotriton helveticus

Nl : Vinpootsalamander

D : Fadenmolch

En : Palmate Newt



Mâle en période de reproduction.

Identification

Le plus petit des tritons gaumais (5-9,5 cm de long) est un animal assez pâle, brun jaunâtre à olive dessus, à la gorge rosée et au ventre assez uniformément blanc jaunâtre, ponctué de petits points noirs. En période nuptiale, le dimorphisme sexuel est assez prononcé. Le petit mâle se distingue alors par sa basse crête dorsale rectiligne jaunâtre à brunâtre, sa queue aplatie latéralement et terminée par un long filament (0,8-1 cm) ainsi que par ses pattes arrière aux doigts palmés de noir.

Les larves beige clair (4-5 cm avant métamorphose) sont similaires à celles du Triton ponctué. La queue est effilée et pointue mais elle ne se termine pas par un filament (cas du Triton crêté) et n'est pas foncée à son extrémité (cas du Triton alpestre).

Biologie

La sortie d'hivernage et la migration débutent dès les premiers redoux. Le gros des adultes rejoint les points d'eau en mars-avril ; certains y restent jusqu'en août. Les distances parcourues ne dépassent d'habitude pas quelques centaines de mètres.

Les parades nuptiales, complexes, et la fécondation se déroulent dans l'eau. Pondus un à un au cours de plusieurs semaines, les œufs sont emballés le plus souvent dans la végétation aquatique. Pendant plusieurs mois, les larves mènent une vie aquatique jusqu'à leur métamorphose estivale en juvéniles terrestres, qui ne regagneront l'eau qu'une fois adultes.

Régime alimentaire

Le Triton palmé capture des larves en tous genres, des crustacés, des vers et des œufs d'amphibiens.



Habitat

Ce Triton est plutôt forestier et péri-forestier. Dans ces milieux, on le trouve dans une grande diversité de points d'eau, y compris des mares très peu profondes, des mardelles et des bras morts de rivières.

Répartition



Le Triton palmé est répandu. Il est surtout fréquent dans les régions les plus forestières où il cohabite couramment avec le Triton alpestre.

Evolution du peuplement

Une diminution est probable au vu des destructions et altérations d'habitats constatées un peu partout. Dans les étangs où l'espèce se reproduit, l'introduction et l'entretien de fortes densités de poissons engendrent, comme toujours, des prédatons et des dégradations diverses (eaux turbides, modification des communautés végétales et d'invertébrés).



Femelle prête à pondre.



Triton ponctué

Lissotriton vulgaris

Nl : Kleine Watersalamander
D : Teichmolch
En : Smooth Newt



Mâle en période nuptiale.

Identification

Le Triton ponctué (7 à 10 cm de long) a la gorge et le ventre jaune-orange maculés de taches noires circulaires. Pendant la reproduction, le mâle est gris-brun tacheté de noir dessus. Il arbore entre autres une haute crête dorso-caudale de couleur jaunâtre à brunâtre ; le bas de la queue est bleu-orange, les orteils sont frangés de replis de peau. Plus terne, la femelle n'a ni crête, ni franges aux orteils et le bas de sa queue est orangé sans nuance bleutée. Les deux sexes se ressemblent par contre en phase terrestre. Les femelles et les larves de Tritons ponctué et palmé sont très difficiles à distinguer.

Biologie

Des températures douces et des nuits humides déterminent, à partir de mars, le retour de ces tritons vers les lieux de reproduction, distants de maximum quelques centaines de mètres des sites d'hibernation. Cette migration s'étale de mars à mai.

A l'eau, les adultes arborent rapidement leur parure nuptiale. Comme chez les autres tritons, la parade sophistiquée prend fin avec le dépôt du spermatophore, repris ensuite par le cloaque de la femelle. En plusieurs semaines, celle-ci dépose un à un 200-300 œufs qu'elle enveloppe dans la végétation aquatique. Les larves éclosent après 1-3 semaines puis mènent une vie aquatique durant 2-3 mois avant leur métamorphose en juvéniles terrestres. Les adultes restent en général de un à trois mois à l'eau.

Régime alimentaire

Le Triton ponctué consomme un large éventail de petits invertébrés terrestres ou aquatiques.



Habitat

Ce triton est lié aux milieux ouverts parsemés de mares et étangs ensoleillés, souvent assez anciens. De larges vallées comme celles de la Semois et de la Rulles lui conviennent donc fort bien. A la différence des Tritons palmé et alpestre, il délaisse les petits points d'eau peu profonds et de petites dimensions. De même, il évite les eaux trop acides.

Répartition



Seulement présent dans une partie de la région, le Triton ponctué s'y cantonne surtout dans les vallées ouvertes ; il est rare dans les grandes zones forestières.

Evolution du peuplement

Comme les autres amphibiens, le Triton ponctué est principalement affecté par la destruction de son habitat et des menaces comme celles qui résultent de l'introduction de poissons. Il y est d'autant plus sensible qu'il occupe des mares et étangs non forestiers, davantage exposés aux dégradations.



Mâle en phase terrestre.



Alyte accoucheur
Alytes obstetricans

Nl : Vroedmeesterpad
D : Gemeine Geburtshelferkröte
En : Midwife Toad



Mâle portant la ponte.

Identification

L'Alyte accoucheur est un petit batracien (longueur 4,5-5 cm) au museau arrondi et aux grands yeux dorés et globuleux dont la pupille verticale rend son identification aisée. Les parties supérieures et



Pupille verticale et œil doré sont caractéristiques.

les pattes sont verruqueuses, gris-brun, parsemées de petites taches irrégulières plus foncées ; deux lignes de plus grandes verrues parcourent les côtés du dos. Le ventre est blanchâtre avec des marbrures grises.

Fait unique chez nos espèces, le mâle porte la ponte à la base du dos. Elle compte de 18 à 80 œufs d'environ 2,5 mm de diamètre,

blanc jaunâtre, sans aspect gélatineux comme chez les autres anoures. Assez grands dès l'éclosion, les têtards se reconnaissent aussi à leur taille : 5-7 cm en été et 8-9 cm pour ceux qui hibernent. Ces têtards sont grisâtres, avec des marbrures plus foncées et des yeux presque dorsaux.

C'est néanmoins le chant, vespéral et nocturne, qui permet souvent de le repérer. Il s'agit d'une note flûtée répétée à intervalles rapprochés, mais difficile à localiser. L'intensité des chœurs est la plus élevée en mai-juin lorsque la température nocturne dépasse 15°C, par temps calme et sec.

Biologie

Les Alytes s'activent à partir d'avril, rarement dès mars. Les sites d'hivernage et de reproduction coïncidant, cette espèce ne migre pas. La période de chant débute dès le réveil et s'éteint en juillet.



Plus rarement, on entend des animaux erratiques qui suivent le cours des ruisseaux.

L'accouplement a lieu à terre. La femelle pond un chapelet d'œufs que le mâle enroule à la base de ses pattes arrière, formant ainsi une sorte de sac au bas du dos. Il garde ainsi la ponte sur son dos durant environ trois semaines, allant souvent l'humecter le soir pour la garder humide. Une même femelle peut pondre quatre fois. Les têtards issus des pontes printanières se métamorphosent après 3-4 mois, dans le courant de l'été. Les plus tardifs ne le font qu'au printemps suivant.

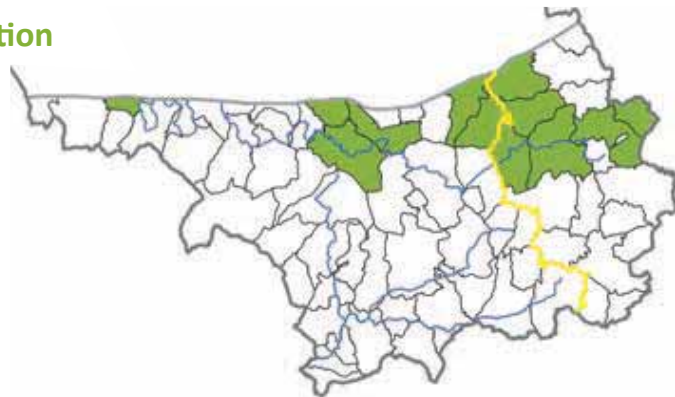
Régime alimentaire

L'Alyte est un prédateur opportuniste d'invertébrés divers.

Habitat

L'Alyte fréquente des zones de sources et de suintements, des mares, des fonds de carrières. Il recherche des sites avec des plages ensoleillées et du sol nu ou pierreux. Il s'abrite volontiers sous des pierres qui diffusent le soir la chaleur accumulée en journée. C'est ce qui explique sa présence dans des anfractuosités, des tas de pierres ou de décombres.

Répartition



En Belgique, l'Alyte n'existe quasiment qu'en Wallonie, située à la limite nord-occidentale de sa répartition. En Lorraine belge, il n'est présent que dans le nord, en limite de l'aire ardennaise et grand-ducale. Son absence historique dans la plus grande partie de la Gaume est indirectement révélée par l'absence de nom en patois, sauf à Habay (« cloussô »).



Mâle déposant la ponte dans l'eau peu profonde.

Evolution du peuplement

L'espèce est menacée de disparition : les populations sont minuscules et les contacts souvent réduits à l'audition de chanteurs isolés. La principale menace pesant sur l'Alyte, comme sur d'autres espèces, est la disparition de ses lieux de reproduction.



Distinguer crapauds et grenouilles

Malgré une relative ressemblance, crapauds et grenouilles sont bien différents. « Le crapaud n'est décidément pas le monsieur de la grenouille ! ». Ils appartiennent d'ailleurs à des familles différentes, les Bufonidés pour les crapauds, les Ranidés pour les grenouilles. Par leur aspect (surtout la peau verruqueuse et la longueur relative des pattes), d'autres amphibiens sont parfois assimilés à ces noms génériques : le Sonneur et l'Alyte aux crapauds, la Rainette aux grenouilles. Les confusions interviennent surtout entre le Crapaud commun et la Grenouille rousse.

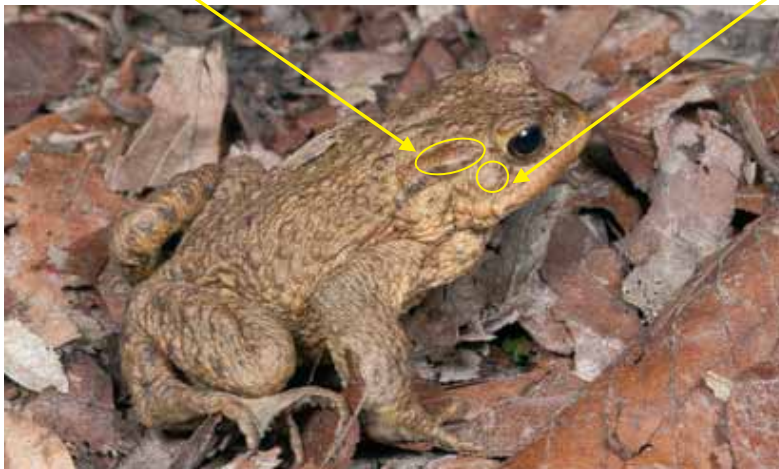
Ces deux espèces « brunes » ont certes des points communs. Elles

- se rencontrent un peu partout,
- effectuent de spectaculaires migrations, dites « explosives », au début du printemps,
- restent à l'eau seulement le temps de pondre,
- ont des chants peu sonores,
- ont un cycle reproductif semblable, avec la métamorphose en début d'été,
- sont terrestres en dehors de la reproduction,
- sont actives de mars à octobre, parfois un peu plus tard.

Crapaud commun

Glande parotoïde

Tympan



Grenouille rousse

Bandeau facial

Tympan

Bourrelets latéro-dorsaux



Comment distinguer ces amphibiens communs ?

	Crapauds	Grenouilles brunes
Morphologie		
Taille adulte	8-15 cm de long	8-12 cm de long
Silhouette	trapue	élancée
Couleur du dessus et des pattes	nuances de brun à verdâtre	nuances de brun
Bandeau facial sombre	non	oui
Peau	nettement pustuleuse	lisse
Museau	arrondi	pointu
Grosses glandes en arrière des yeux	oui	non
Bourrelets sur les côtés du dos	non	oui
Tympan	peu marqué	bien visible
Déplacements		
Pattes	assez courtes	longues
Mode de locomotion habituel	marche	saut
Pontes	pontes en cordons	amas d'œufs

Les risques d'erreur avec d'autres espèces sont minimales :

- le Crapaud calamite a un trait vertébral jaune et est limité au camp militaire de Lagland et abords,
- les grenouilles vertes sont essentiellement aquatiques.

D'autres espèces n'existent pas en Gaume, même si elles sont rares et locales en Lorraine française : le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), le Crapaud vert (*Bufo viridis*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*).



Le Crapaud calamite marche toujours.

Crapaud commun

Bufo bufo

Nl : Gewone Pad

D : Erdkröte

En : Common Toad



Identification

Le Crapaud commun est, avec la Grenouille rousse, l'Anoure le mieux connu du public. C'est un grand crapaud brunâtre, massif (tête large et arrondie, pattes arrière relativement courtes), à la peau pustuleuse. Deux grandes glandes parotoïdes divergentes prolongent la tête en arrière des yeux rouge-orange dont la pupille est horizontale. Les femelles (11-15 cm de long) sont plus corpulentes et de teinte plus orangée que les mâles (8-10 cm) dont la peau est plus lisse et grisâtre. Ceux-ci ne possèdent pas de sacs vocaux externes ; leur chant ne porte donc pas loin.

Les œufs sont pondus en deux longs (1-3 m) cordons gélatineux parallèles, étirés entre les plantes ou d'autres supports aquatiques. Une ponte peut contenir 2.000 à 10.000 œufs. Le têtard est petit et très noir, avec l'extrémité de la queue en demi-cercle. A la métamorphose, le jeune crapaud mesure à peine 1 cm.



Biologie

La sortie d'hibernation intervient en général à partir de fin février-début mars. La migration peut se dérouler massivement en quelques soirées à peine... ou s'étaler sur plus d'un mois si le froid persiste. Cette migration pré-nuptiale a lieu dès le coucher du soleil et de nuit si la température atteint au moins 5°C. Les crapauds parcourent alors des distances qui peuvent atteindre le kilomètre.

Plus tardive mais aussi rapide que celle de la Grenouille rousse, la reproduction a lieu en quelques jours : accouplements et pontes se succèdent au sein de bruyants rassemblements. Sans tarder, les adultes rejoignent ensuite leurs quartiers d'été.



Le Crapaud commun devient alors exclusivement nocturne et terrestre, se déplaçant très peu, en marchant. L'humidité du sol détermine alors son activité. A partir d'octobre, l'hibernation a d'habitude lieu dans un trou quelconque (souvent de campagnol) ou sous un tas de bois.

Les œufs se développent en 1-2 semaines et les têtards se métamorphosent 2 ou 3 mois plus tard, en juillet surtout. Par temps pluvieux, les jeunes crapauds quittent alors massivement les abords du point d'eau où ils sont nés, ce qui a donné lieu à l'expression des « pluies de crapauds ».

Régime alimentaire

Le Crapaud commun est un opportuniste. Il capture toutes sortes d'invertébrés chassés à l'affût : vers de terre, araignées, cloportes, limaces, insectes, etc. Les têtards se nourrissent de débris organiques et d'algues.

Habitat

Le site de reproduction est en général un point d'eau permanent d'une certaine profondeur qui contient des supports verticaux pour y accrocher ses pontes. Ses têtards paraissant dédaignés par les poissons, le Crapaud commun parvient à se maintenir dans les étangs empoisonnés. A terre, il fréquente tout milieu terrestre pourvu d'abris offrant une certaine fraîcheur. On le trouve donc dans les bois, sur leurs lisières, dans les campagnes gérées de manière assez peu intensive ou encore dans les jardins.

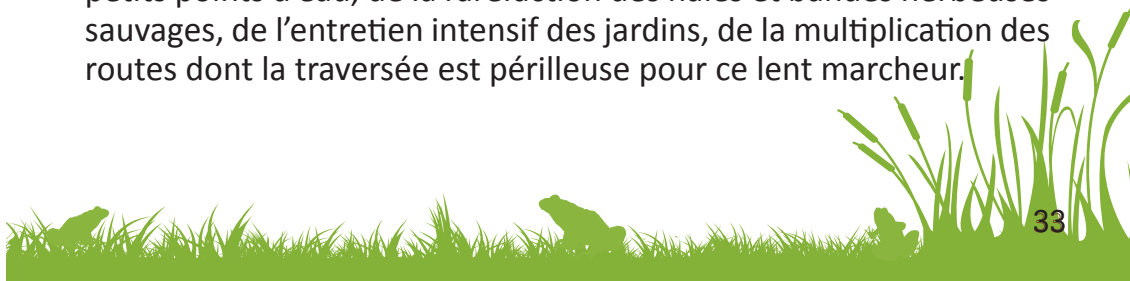
Répartition



Le Crapaud commun est répandu et assez commun dans l'ensemble de la région. Même des étangs empoisonnés peuvent héberger des populations notables.

Evolution du peuplement

Ses faibles exigences lui permettent de mieux se maintenir que d'autres amphibiens. Il pâtit néanmoins aussi de la destruction de petits points d'eau, de la raréfaction des haies et bandes herbeuses sauvages, de l'entretien intensif des jardins, de la multiplication des routes dont la traversée est périlleuse pour ce lent marcheur.





Mâle en train de chanter pendant la nuit.

Identification

Le Calamite est un crapaud massif, long de 6 à 10 cm. Plus petit que le Crapaud commun, il s'en distingue aisément par une fine ligne vertébrale jaune ainsi que par de volumineuses glandes parotoïdes parallèles à l'arrière des yeux, à pupille horizontale. Ses parties supérieures sont très verruqueuses, de teinte brun-jaune à verdâtre. Durant la période de reproduction, le mâle se distingue notamment par son sac vocal.

Le chant se compose de trilles émis par vagues successives. Guide auditif pour les femelles, il s'entend de loin, surtout les chœurs : dans le domaine militaire de Lagland, ceux-ci portent à plus d'un kilomètre.



Biologie

D'octobre à mars (début avril), l'hibernation se passe sous terre. Dès l'émergence, les Calamites regagnent des points d'eau peu profonds où leur activité sera essentiellement crépusculaire et nocturne. De jour, ils restent dans des abris proches des mares le temps de la reproduction puis durant l'été.

Peu après la parade, la ponte a lieu d'avril à juillet (août), avec un pic en mai-juin. Cet événement est modulé par les périodes de pluies qui alimentent des mares temporaires dans lesquelles sont déposées les pontes. Le cycle larvaire est très court, caractéristique d'une espèce adaptée aux milieux aquatiques souvent temporaires. Plus tard dans l'année, l'estivation (vie estivale ralentie) se passe principalement sous terre, dans un terrier creusé par ce crapaud ou dans toute autre cavité.



Les pontes se composent de deux fins cordons de un à deux mètres de long qui contiennent de très nombreux petits œufs noirs (1 à 2 mm) et sont déposés dans l'eau peu profonde. Les têtards, noirs et de petite taille, ressemblent à ceux du Crapaud commun. Leur développement est rapide : à peine plus d'un mois pour atteindre la métamorphose et la sortie des minuscules juvéniles. Ceux-ci mènent une existence terrestre et plutôt diurne. Leur taux de survie relativement faible est contrebalancé par le nombre d'œufs pondus.



Ponte en chapelet torsadé typique.

L'erratisme est assez important : les juvéniles peuvent migrer à des centaines de mètres de leur lieu de naissance, les adultes à plus d'un kilomètre.

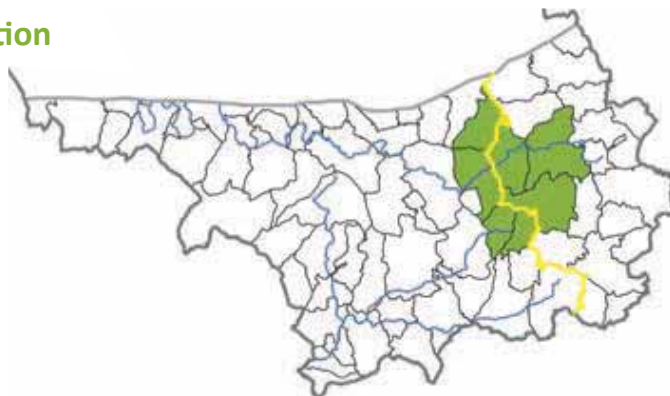
Régime alimentaire

Les Calamites capturent de petits invertébrés, souvent en courant, jamais en sautant.

Habitat

Le Calamite est un pionnier des milieux à végétation basse et clairsemée, avec des mares peu profondes, souvent temporaires. La forte population des landes du domaine militaire de Lagland est la seule à encore occuper un milieu semi-naturel en Wallonie. Les crapauds s'y reproduisent dans les mares d'une lande tourbeuse et dans des ornières creusées par les véhicules en lande sableuse. A proximité, une petite population colonise les mares formées après l'exploitation d'une sablière. Les populations jadis liées au milieu agricole (région de Virton) ont disparu.

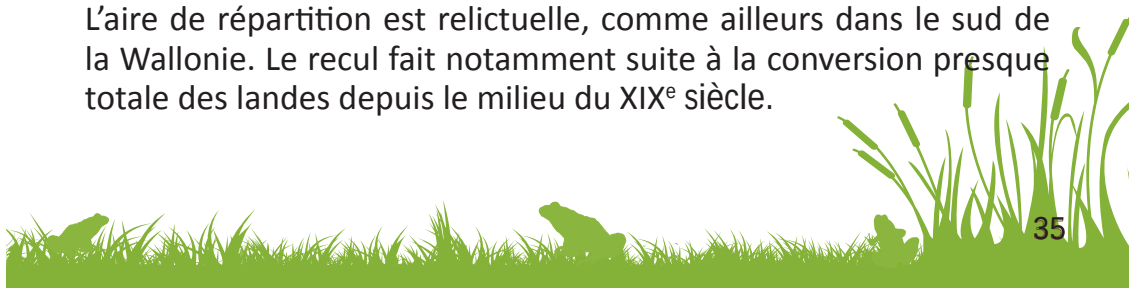
Répartition



L'espèce ne subsiste naturellement qu'à Lagland et dans une carrière limitrophe.

Evolution du peuplement

L'aire de répartition est relictuelle, comme ailleurs dans le sud de la Wallonie. Le recul fait notamment suite à la conversion presque totale des landes depuis le milieu du XIX^e siècle.



Grenouilles vertes indigènes

Grenouille verte

Pelophylax kl. esculentus

Nl : Groene kikker

D : Teichfrosch

En : Edible Frog

Grenouille de Lessona ou Petite Grenouille verte

Pelophylax lessonae

Nl : Poelkikker, Kleine groene kikker

D : Kleiner Wasserfrosch

En : Pool Frog

Identification

Le groupe des grenouilles vertes (14 formes en Europe) est représenté en Gaume par deux « espèces » indigènes (Grenouille verte et Grenouille de Lessona) et une introduite (Grenouille rieuse – voir page 65). Elles se distinguent des grenouilles « brunes » par leurs yeux saillants à l'iris jaune d'or, assez rapprochés sur le dessus de la tête, deux sacs vocaux externes, une coloration verdâtre, l'absence de tache temporale sombre, une fréquente ligne vertébrale claire, les cuisses marbrées de brun-noir et leur activité surtout aquatique.

Par contre, la détermination des diverses « espèces » est délicate. Les seules caractéristiques de coloration et de morphologie générale ne suffisent habituellement pas et sont complétées par l'analyse du chant des mâles. Ceux-ci diffèrent des « kwak » qui sont des cris territoriaux.

Comparaison des trois principaux taxons rencontrés en Wallonie			
Critères	Grenouille de Lessona	Grenouille verte	Grenouille rieuse
Longueur du corps	8 cm	12 cm	13 cm
Pattes arrière	courtes	intermédiaires	longues
Tubercule métatarsien	grand, en demi-cercle, longueur $\geq 1/2$ longueur de l'orteil	intermédiaire, forme variable, longueur $< 1/2$ longueur de l'orteil	petit, forme variable, longueur $\leq 1/3$ longueur de l'orteil
Cuisses et aines	souvent une teinte jaune vif	présence ou non d'une teinte jaune vif	pas de teinte jaune vif
Sacs vocaux	blancs, parfois rosâtres	grisâtres à gris	gris à gris foncé
Chant	continu, assez long et uniforme	moins long et plus modulé	en rafales saccadées

Biologie

De mars-avril à septembre (octobre), ces grenouilles surtout aquatiques sont actives de jour comme de nuit. Elles prennent



volontiers le soleil sur les berges ou les plantes flottantes mais plongent à la moindre alerte. Elles se reproduisent et pondent en mai-juin. Les chants des mâles, qui défendent de petits territoires, sont alors à leur paroxysme. Les pontes (3.000-10.000 œufs déposés en plusieurs paquets) éclosent après 1-2 semaines. Les têtards sont brunâtres, avec des yeux saillants et une queue assez haute. Devenus très grands (5-8 cm, maximum 13 cm), ils se métamorphosent fin août-septembre, certains au printemps suivant. Les immatures se déplacent volontiers, parfois à des kilomètres de leur lieu de naissance. L'hibernation a lieu dès fin septembre, à terre ou dans l'eau.

Régime alimentaire

Les Grenouilles vertes consomment une grande diversité d'invertébrés, parfois des alevins ou de petites grenouilles. Les têtards se nourrissent de détritus végétaux, d'algues vertes et de zooplancton.

Habitat

Ces amphibiens colonisent une large gamme de points d'eau permanents et ensoleillés, surtout s'ils possèdent une riche végétation aquatique.

Répartition



Les grenouilles vertes sont répandues ; elles abondent dans les larges vallées comme celle de la Semois. Si les deux « espèces » sont bien présentes, il est actuellement impossible de préciser l'aire occupée par chacune d'elles.

Evolution du peuplement

La menace principale est la destruction des milieux aquatiques, surtout pour la Grenouille de Lessona qui occupe des petits points



d'eau sur un sol riche en matière organique (mardelles, mares de tourbières, étangs anciens envahis de végétation). La détérioration de la qualité des eaux et le risque de pollution génétique en cas d'introduction de la Grenouille rieuse interviennent aussi.

Grenouille rousse

Rana temporaria

Nl : Bruine Kikker

D : Grassfrosch

En : Common Frog



Identification

Assez massive, cette grenouille (8-11 cm de long) possède un museau arrondi et des pattes robustes. Sa peau est brun grisâtre à roux dessus, le ventre clair et parfois tacheté. Une large tache sombre incluant les tympans s'étend à l'arrière des yeux, parfois depuis le museau. La pupille est horizontale et l'iris doré. Les sexes ne sont guère identifiables qu'en période nuptiale. Les mâles sont en général plus petits, plus gris avec la gorge bleutée ; les femelles sont plus rousses. Les têtards brun foncé à noir atteignent environ 4,5 cm.

Biologie

En février-mars, les migrations massives vers les sites de ponte sont déterminées par les conditions météorologiques : au moins 5°C la nuit, un temps pluvieux, du moins humide. Le séjour à l'eau des femelles est très bref, presque limité au moment de la ponte. Après trois semaines, les frayères sont en général désertées. La Grenouille rousse est plutôt nocturne en période terrestre.

Les pontes sont des amas flottants de 700 à 4.000 œufs de 2 à 3 mm de diamètre, noirs dessus et blancs dessous. Il n'y a qu'une ponte (un amas) par femelle, ce qui permet d'estimer l'importance de la population reproductrice. Le nombre d'œufs augmente avec l'âge de la femelle. Les pontes se dilatent au fil des jours et finissent par former une masse indistincte. Sur les sites de reproduction, les pontes sont groupées en quelques endroits favorables, fréquentés fidèlement d'une année à l'autre.



Le développement des œufs prend de 2 à 4 semaines, selon la météorologie printanière. A l'éclosion, les têtards restent d'abord en masses groupées aux abords de la ponte puis au fond de l'eau, avant de se disperser dans les couches d'eau intermédiaires. Leur développement jusqu'à la métamorphose dure 3 à 5 mois. Certains individus restent actifs tard en automne, les derniers jusqu'en novembre.

Régime alimentaire

Ce prédateur éclectique capture nombre d'invertébrés dont des vers de terre. Les têtards consomment du zooplancton, de petits invertébrés aquatiques, des fragments de plantes et divers détrit.

Habitat

La Grenouille rousse est une ubiquiste largement répandue dans les zones boisées et péri-forestières, mais rare en pleine campagne. En période de reproduction, elle recherche des eaux stagnantes, peu profondes, de toutes dimensions, si possible ensoleillées. La plupart des pontes sont déposées dans moins de 30 cm d'eau, parfois dans des lames d'eau de quelques centimètres. Hors reproduction, cet amphibien occupe des lieux plus frais que le Crapaud commun : prairies de hautes herbes, prés humides, bois... L'hiver est passé soit au fond de pièces d'eau ou dans des sources, soit dans des abris terrestres, dans des cavités diverses du sol.

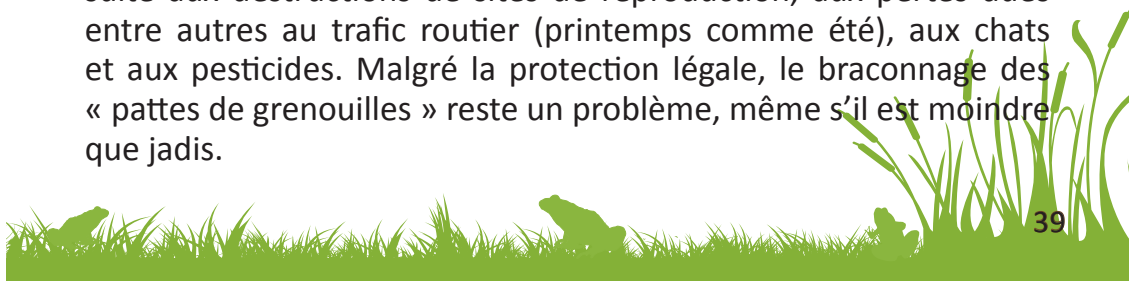
Répartition



La Grenouille rousse est répandue en Gaume mais seule une partie des zones humides est fréquentée et nombre de sites de reproduction n'accueillent que de faibles effectifs. Il reste très peu de frayères majeures (plus de 1.000 pontes, soit, exprimé en surface couverte, plus de 20 m² environ).

Evolution du peuplement

Naturellement, l'abondance interannuelle varie du simple au quadruple sous l'action des rigueurs hivernales et de périodes anormalement sèches. La Grenouille rousse décline néanmoins suite aux destructions de sites de reproduction, aux pertes dues entre autres au trafic routier (printemps comme été), aux chats et aux pesticides. Malgré la protection légale, le braconnage des « pattes de grenouilles » reste un problème, même s'il est moindre que jadis.



Rainette verte

Hyla arborea

Nl : Boomkikker

D : Laubfrosch

En : European Tree Frog



Identification

La Rainette verte est une toute petite grenouille (3-6 cm adulte) à la peau plutôt lisse et brillante, de couleur vert pomme. Une bande grise ou noire couvre le dessus des pattes, les flancs et s'étend jusqu'aux narines. Ses fines pattes aux doigts terminés par des disques adhésifs en faisaient le seul de nos amphibiens apte à grimper dans la végétation. Très homochrome, elle ne s'y révèle souvent que par un chant nocturne étonnamment puissant (rafales saccadées de « kek kek kek » d'une intensité de 85 dB à 0,5 m).

Biologie

Les rainettes sortent d'hibernation fin avril. Elles migrent rapidement vers les sites de reproduction, occupés par les mâles territoriaux jusqu'en juin. Cette espèce pionnière entreprend des déplacements d'une ampleur remarquable pour une si petite espèce (jusque 12,6 km).

Régime alimentaire

La Rainette se nourrit d'invertébrés capturés dans la végétation ; ses têtards mangent des algues et des fragments de végétaux.

Habitat

Espèce des vallées ensoleillées, elle se reproduit dans des eaux stagnantes, peu profondes, riches en végétation aquatique et bordées de grandes plantes herbacées et de buissons.

Répartition

Affectée par les mêmes menaces que d'autres amphibiens, elle a disparu de Gaume après 1984 (dernières à Willancourt et dans la vallée de la Semois). De nos jours, de petites populations subsistent au Grand-Duché (bassins de l'Attert et de l'Eisch) et en Lorraine française (Nord Meusien, vallée de l'Othain et du Loison).



Sonneur à ventre jaune

Bombina variegata

Nl : Geelbuikvuurpad

D : Gelbbauchunke

En : Yellow-bellied Toad



Identification

Ce petit amphibien est gris-brun et verruqueux dessus, comme un petit crapaud. Le ventre jaune vif à orangé, parsemé de taches irrégulières gris-noir, et la pupille de l'œil en forme de cœur le caractérisent surtout. Les œufs de 7-8 mm de diamètre, déposés par 1 à 30, sont collés aux plantes aquatiques. Le têtard est trapu avec une queue courte (1,5 fois la longueur du corps), arrondie au bout. Le chant constitué d'appels brefs et graves s'entend de jour à faible distance.

Biologie

Après le réveil en avril, la reproduction est échelonnée jusqu'en juillet, lorsque le temps est assez chaud et humide. Le court cycle larvaire est une adaptation aux points d'eau temporaires de son habitat. Après la reproduction, les sonneurs peuvent se déplacer sur 1 à 2 km. L'hibernation a lieu dans des anfractuosités.

Régime alimentaire

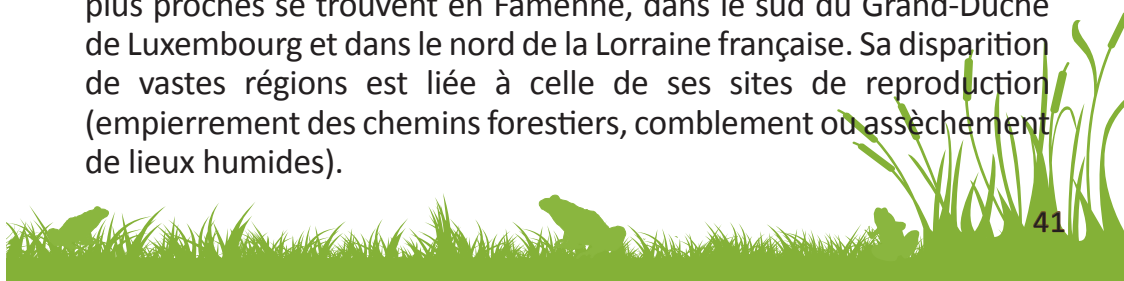
Le Sonneur se nourrit d'invertébrés divers, les têtards de diatomées et d'algues.

Habitat

Cette espèce pionnière occupe les vallées forestières inondables où elle se reproduit dans les flaques boueuses, les ornières des chemins et nombre de petits points d'eau stagnante sur sol argileux ou marneux, avec des berges dénudées.

Répartition

Le Sonneur a disparu de Gaume après 1960. De nos jours, les sites les plus proches se trouvent en Famenne, dans le sud du Grand-Duché de Luxembourg et dans le nord de la Lorraine française. Sa disparition de vastes régions est liée à celle de ses sites de reproduction (empierrement des chemins forestiers, comblement ou assèchement de lieux humides).



Reptiles

Six espèces, sur les sept présentes en Belgique, se reproduisent en Gaume. L'une d'entre elles, le Lézard des souches, est même limitée à la Lorraine belge. Par contre, la Gaume n'héberge pas de vipère, au contraire d'une croyance fréquente.

Trois lézards véritables (famille des Lacertidés)

Lézard des souches



Lézard des murailles



Lézard vivipare



Un lézard apode (famille des Anguidés)

Orvet fragile



Deux couleuvres (famille des Colubridés)

Coronelle lisse



Couleuvre à collier



De fréquentes rencontres avec des reptiles se limitent à des bruits de fuite ou des silhouettes à peine entrevues. Un peu de patience et une approche lente peuvent offrir de bonnes conditions d'observation et donc de détermination.



Identification

L'Orvet est un lézard apode au corps serpentiforme, lisse et brillant, long de 30-50 cm à l'âge adulte. Aussi longue que le reste du corps, la queue se brise facilement (d'où le surnom de « serpent de verre ») et repousse en un court moignon de 1-3 cm. La coloration du dessus varie du brun au grisâtre : uniforme chez le mâle mais, chez la femelle, avec une ligne vertébrale sombre fréquente, des flancs et un ventre assez foncés. Durant la période de reproduction, certains individus exhibent des taches bleues sur l'avant du corps. Les jeunes ont le dessus doré ou argenté avec une ligne vertébrale noire, les flancs et le ventre sombres.



Mâle âgé présentant des points bleus.

Biologie

L'Orvet hiberne de la seconde moitié d'octobre à la fin mars. Il lui arrive de partager son gîte hivernal avec d'autres orvets, reptiles ou amphibiens. Les accouplements, parfois longs de plus de 20 heures, ont surtout lieu en mai et juin. Les jeunes, longs de 7 à 10 cm, déchirent l'enveloppe de l'œuf peu après la ponte, forte de 6 à 12 œufs.

Cette espèce semi-fouisseuse mène une existence discrète, en grande partie sous terre ou à la surface, enfouie dans la couverture herbacée. On la trouve souvent en retournant des fragments de bois mort, des pierres ou encore des débris divers sous lesquels elle trouve un abri mais aussi des proies, de l'humidité et une source de chaleur. Lorsqu'il est découvert, l'Orvet reste d'abord immobile avant de lentement disparaître dans la végétation ou le sol. Il se déplace très peu au cours de la journée (en moyenne moins de 4 m).



Régime alimentaire

L'Orvet se nourrit principalement de limaces et de vers de terre, mais aussi de cloportes, d'araignées et de larves d'insectes.

Habitat

Ce lézard fréquente une grande variété de milieux secs ou humides, assez ensoleillés, ouverts ou fermés, plus ou moins naturels ou artificiels, jardins sauvages inclus. Comme d'autres reptiles, il préfère les prés abandonnés et les lisières à végétation herbacée dense. Son gîte hivernal est souvent situé dans le sol, jusqu'à une profondeur de 70 cm (trous creusés par ses soins, galeries de micromammifères, tas de compost ou de fumier...).

Répartition



L'Orvet est le reptile le plus répandu de notre faune mais son abondance se réduit fortement. Devenues rares, les plus fortes densités peuvent atteindre la centaine d'orvets à l'hectare.

Evolution du peuplement

Bien qu'aucune réduction de l'aire de répartition ne soit perceptible, nombre de populations ont dû disparaître. Les facteurs de régression sont notamment les destructions de milieux herbeux et de lisières, les fauches rases (jardins, talus...), la prédation exercée par les chats, les destructions volontaires (confusion avec les serpents), l'usage d'anti-limaces toxiques.



Femelle peu avant la ponte. La limite entre le corps et la queue est bien visible.

Reconnaître les lézards (Lacertidés)

La Lorraine belge est la seule région de Belgique où les trois « lézards à pattes » coexistent : le Lézard des souches, le Lézard vivipare et le Lézard des murailles.

La couleur générale du corps, souvent brune à grisâtre chez les trois espèces, intervient peu dans la reconnaissance spécifique, sauf chez le mâle de Lézard des souches partiellement vert en période de reproduction. Les individus de chaque espèce montrent en outre de fortes variations de couleurs et de dessins, ce qui complique encore l'identification.

Le Lézard des souches est le plus facile à identifier. Les Lézards vivipare et des murailles sont souvent confondus par les non-initiés.

Parmi les critères de reconnaissance des lézards, on retiendra surtout, en plus de l'allure générale :

- la couleur de l'éventuelle ligne vertébrale (ligne longitudinale au milieu du dos), celle-ci étant souvent discontinue ; elle est de plus absente chez certains exemplaires ;
- l'existence sur les flancs de taches claires entourées de sombre, dénommées ocelles ;
- la forme de la tête.



*Lézard vivipare (à gauche),
Lézard des souches (en haut à droite)
et Lézard des murailles (en bas).*

Les milieux de vie préférés par les trois espèces sont en principe différents : chauds et assez secs pour le Lézard des souches, plus humides pour le Lézard vivipare et pierreux pour le Lézard des murailles. Mais les trois espèces peuvent s'observer, par exemple, sur le ballast des voies ferrées.



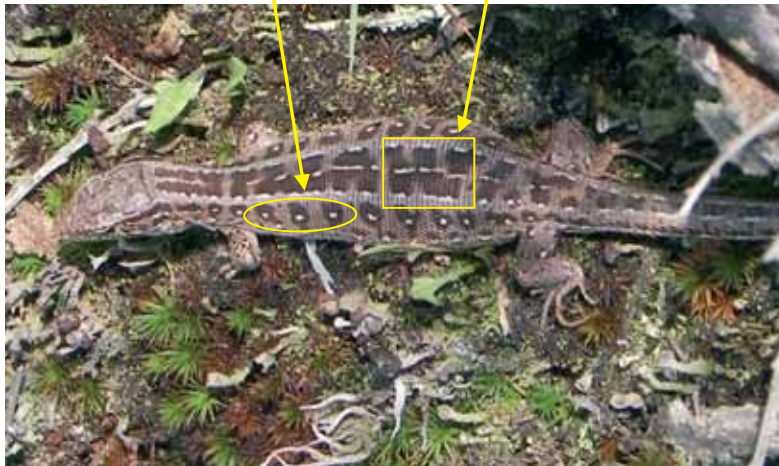
Le Lézard des souches

Le Lézard des souches est, au stade adulte, le plus grand de nos trois lézards et le plus facile à identifier. Le mâle, surtout en période de reproduction (printemps), se reconnaît aisément à la coloration verte des côtés du corps. Chez les deux sexes, le dessin du dos est en général caractéristique, ainsi que les ocelles des flancs, plus visibles toutefois chez les femelles et les jeunes.

Dessin du dos ("route") : large bande sombre (souvent avec des taches plus foncées), traversée par une ligne centrale claire le plus souvent discontinue (parfois avec des traits dédoublés) et bordée de deux bandes claires.



Flancs avec de gros ocelles clairs entourés de foncés (moins nets chez le mâle).



Un lézard pourvu de traits clairs au milieu du dos, constituant la « ligne vertébrale », est en principe un Lézard des souches. Il convient cependant de contrôler d'autres caractères, surtout en cas de doute : silhouette trapue, tête courte et épaisse avec un museau arrondi, pattes courtes et queue relativement courte.

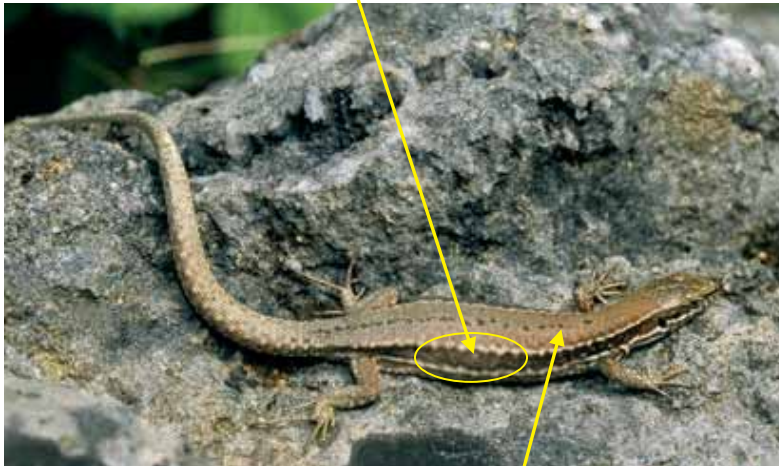


Le Lézard des murailles

Peu craintive, cette espèce est en général plus facile à observer que les deux autres lézards. Sa silhouette est très élancée, son corps, y compris sa tête, est un peu aplati, ses pattes fines portent de longs doigts, sa queue est effilée et proportionnellement plus longue.

Femelle

Flanc avec une bande sombre bordée de deux lignes claires se prolongeant vers l'œil.

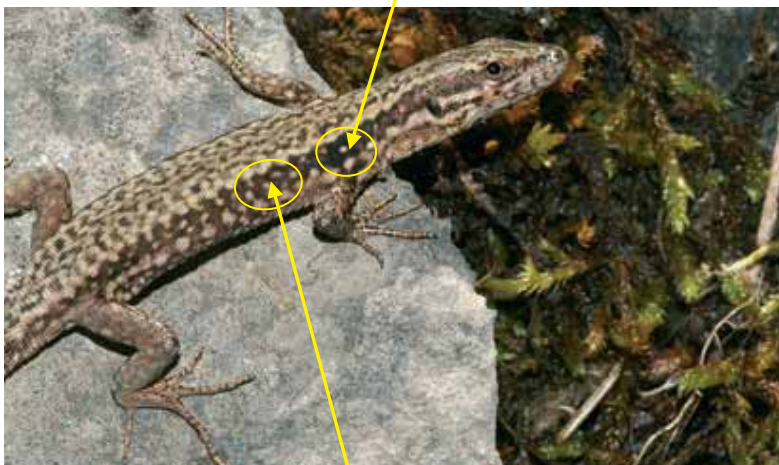


Ligne vertébrale sombre, nette et discontinue chez cette femelle.

Mâle

Dos marbré.

Zone plus sombre sur le flanc au-dessus de la patte antérieure (souvent chez les deux sexes).



Sur le flanc, bande sombre bordée de deux lignes claires, plus nette vers la tête.



Le Lézard vivipare

Le Lézard vivipare est, au stade adulte, le plus petit de nos lézards. Par rapport au Lézard des murailles auquel il ressemble au premier abord (tous deux peuvent présenter une ligne vertébrale sombre), sa silhouette est nettement plus trapue, avec une tête courte au museau arrondi, des pattes et des doigts plus courts ainsi qu'une queue nettement moins longue et plus épaisse.

Une observation attentive de Lézards vivipares, très communs en Gaume, aidera par après à les distinguer des Lézards des murailles, plus localisés. Les critères basés sur les écailles et sur la coloration du dessous du corps ne sont pas abordés ici.

Ligne vertébrale foncée, nette et discontinue (lézard de gauche), indistincte sauf vers la tête (lézard de droite).



La forme de la tête du Lézard vivipare (à gauche) est différente de celle du Lézard des murailles (à droite) : plus courte et moins aplatie.





Un couple s'abrite dans une galerie de micromammifère.

Identification

Le Lézard des souches appartient au groupe des « lézards verts ». Il a une silhouette trapue, avec une tête courte et convexe, un museau obtus et un cou large, un corps non déprimé et des pattes courtes. Adulte, il est plus grand que les Lézards vivipare et des murailles. Il atteint alors une longueur de 18-22 (27) cm ; les femelles sont un peu plus grandes que les mâles.

Le mâle en livrée nuptiale est très facile à reconnaître grâce à la coloration vert vif des flancs et de la tête au moins. La femelle présente une teinte générale brune. Les jeunes (45-65 mm à l'éclosion) sont brun clair et marqués d'ocelles blanchâtres cerclés de brun-noir bien distincts, en particulier sur les flancs.

Biologie

Après un hivernage assez long, l'espèce apparaît à partir du 10-15 mars, les mâles adultes en premier lieu. Courant avril, ils acquièrent leur coloration verte caractéristique après une mue ; à cette époque, ils sont particulièrement actifs et les affrontements entre mâles sont fréquents. Les accouplements ont principalement lieu en mai. La ponte, composée de 4 à 9 œufs (1-2 pontes par an), est déposée fin mai ou début juin dans un trou creusé dans le sol par la femelle ou sous une pierre. Les juvéniles éclosent à partir de début août, parfois dès fin juillet lors d'étés chauds ; les derniers naissent en septembre.

Globalement, la période d'activité couvre 5 à 7 mois. Les adultes entament leur hibernation dès le mois d'août, les immatures en septembre et seuls des jeunes de l'année restent plus longtemps actifs (octobre, parfois même novembre).



L'adulte occupe un espace vital relativement exigu mais d'étendue néanmoins fort variable, allant de moins de 1 are à une dizaine d'ares. Les mâles se déplacent davantage pendant la période des accouplements et les femelles au moment de la ponte ; certaines quittent même leur territoire pour se rendre vers un lieu de ponte proche. Dans des habitats optimaux, l'espèce semble casanière : l'amplitude des déplacements n'y excède guère la centaine de mètres au cours de l'année. Les domaines des mâles et des femelles se chevauchent souvent.

Régime alimentaire

Le Lézard des souches se nourrit d'insectes (criquets, coléoptères, papillons, hyménoptères dont les fourmis ailées...) et d'autres invertébrés (araignées, lombrics, cloportes...). Les jeunes prennent surtout des diptères et des araignées.



Femelle ayant capturé un coléoptère.

Habitat

Ce lézard se rencontre dans des milieux ensoleillés et relativement secs. Le site le plus étendu de Lorraine belge est constitué par les landes à bruyère du camp militaire de Lagland.

La majorité des autres sites sont des carrières ou parties de carrières dont l'exploitation est terminée, des abords de lignes ferroviaires et les friches adjacentes, y compris des gares, ainsi que des bords de routes. Le reliquat est composé de milieux tels que des pelouses calcaires, des friches, des bords de chemins, des jardins et même un vignoble à Torgny.

Le Lézard des souches recherche avant tout des végétations qui offrent tout à la fois des zones rases, du sol nu et des plantes moyennement élevées. Dans ces endroits structurellement variés, les interfaces entre micro-milieus sont particulièrement importantes.



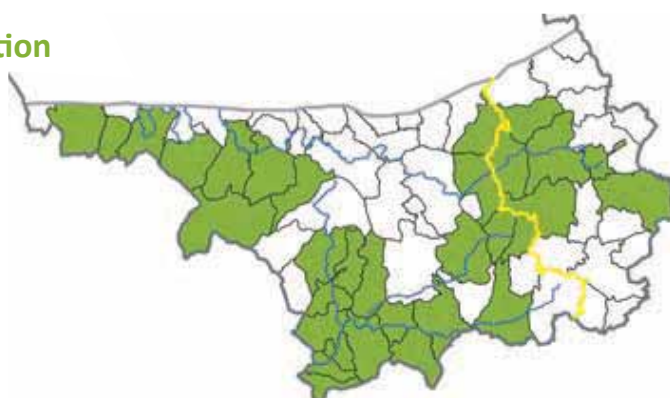


Lande à bruyère.



Abords de voies ferrées.

Répartition



En Belgique, le Lézard des souches n'existe qu'en Lorraine belge. Il y subsiste dans un site majeur, le domaine militaire de Lagland, près d'Arlon, et dans une soixantaine de plus petits sites. La répartition actuelle s'érode et se fragmente de plus en plus, les lieux occupés étant en général assez éloignés les uns des autres (3 à 12 km). De ce fait, vu les faibles capacités dispersives de l'espèce, la plupart des populations sont isolées, sans connexions possibles avec les voisines.



Abondance

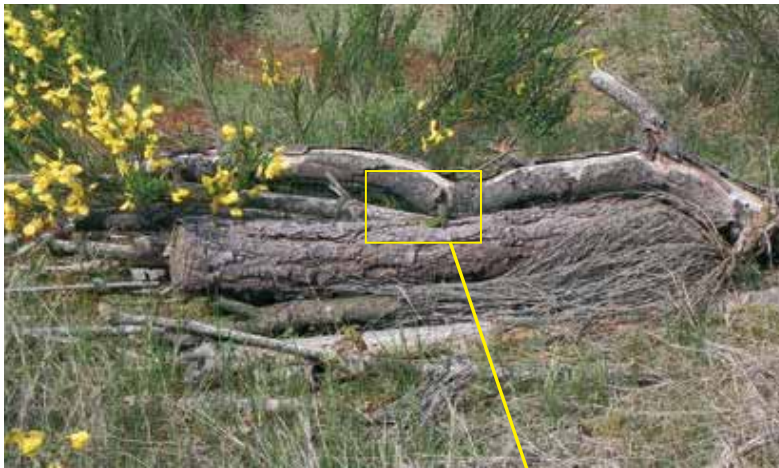
Les populations sont minimales puisqu'elles survivent dans de petits sites plus ou moins isolés : peu sont fortes de dizaines d'adultes. La barre de la cinquantaine n'est franchie que dans une réserve naturelle, le long de segments des lignes ferroviaires 162 (Namur-Sterpernich) et 165 (Athus-Meuse) ainsi que dans différentes parties des landes du camp militaire de Lagland.

Evolution du peuplement

La situation de l'espèce se dégrade. En Lorraine belge, la perte et l'altération d'habitats favorables constitue sans aucun doute le facteur de régression principal : boisement, disparition de végétations de lisières et de friches, urbanisation, dégâts collatéraux de la modernisation des voies ferrées... De plus, l'isolement de la majorité des populations représente un facteur d'extinction, décisif à moyen terme.

Conservation

Le Lézard des souches est le lézard le plus menacé de Wallonie. La destruction et la dégradation de ses habitats représente le plus grave danger. Face à cette situation, un plan de sauvegarde de l'espèce est mis en œuvre par la Wallonie (Département Nature et Forêts) en collaboration avec Natagora. Son objectif principal est le rétablissement de populations viables au sein d'un réseau de sites favorables à sa reproduction, reliés par des éléments linéaires propices aux contacts entre populations.



Mâle prenant le soleil sur un tas de bois.





Mâle.

Identification

Ce lézard est assez grand (longueur de l'adulte : 18-23 cm, dont les deux tiers pour la queue), élancé, avec une tête longue, un corps mince et assez aplati, une queue très effilée et des pattes fines à longs doigts. La coloration et le dessin sont très variables d'un individu à l'autre : ce polymorphisme, notamment, peut rendre son identification délicate.

Un lézard sur un mur n'implique pas qu'il s'agisse d'un Lézard des murailles. Par contre, celui-ci est manifestement un meilleur grimpeur que les deux autres lézards.

Biologie

Dès mars, parfois plus tôt s'il fait beau, les mâles adultes réapparaissent. L'espèce est très visible lors des accouplements et des combats entre mâles, principalement en avril-mai. La ponte est déposée entre fin mai et juillet. Les juvéniles éclosent à partir de la fin juillet, parfois plus tôt lors de débuts d'été chauds.

L'hibernation débute en octobre-novembre, plus ou moins tard selon la clémence du temps. Le repos hivernal peut s'interrompre lors de journées ensoleillées et douces.

Ce lézard ovipare dépose sa ponte (5-10 œufs) dans une petite cavité creusée dans le sol meuble par la femelle ou sous une pierre. L'incubation dure de 6 à 11 semaines. Le jeune lézard mesure de 5-6 cm à la naissance.



Juvénile aux flancs sombres limités par deux lignes claires nettes.



Le domaine vital s'étend souvent sur quelques dizaines de mètres carrés, parfois moins dans les contextes les plus favorables. Les domaines des mâles et des femelles se chevauchent couramment. Les déplacements et la colonisation de nouveaux sites sont favorisés par des éléments linéaires tels que les voies ferrées.

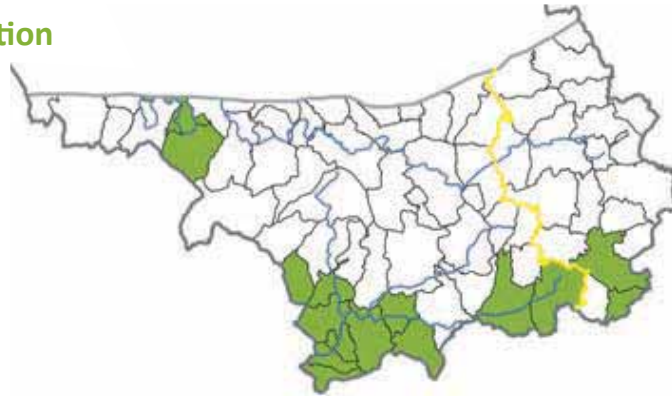
Régime alimentaire

Chez ce lézard, il se compose d'insectes et d'autres petits invertébrés.

Habitat

Ce lézard thermophile est inféodé aux habitats pierreux, secs, bien ensoleillés. En Gaume, faute de rochers naturels, il n'a pu coloniser que des milieux artificiels comme le domaine ferroviaire, des murs de pierre, des cimetières, des talus pierreux. Certains villages comme Torgny, Montquintin, Lamorteau et Harnoncourt en sont fort peuplés. Par contre, sauf à Torgny, les carrières sont inoccupées.

Répartition



D'origine méridionale, ce lézard atteint en Gaume une des limites de son aire de répartition, laquelle se prolonge vers l'est au Grand-Duché de Luxembourg et vers l'ouest dans le bassin mosan. Encore localisé, il se rencontre de Gérouville et Meix-devant-Virton à Torgny et Aubange. Il devient fréquent le long de voies ferrées (Athus-Meuse) et dans certains villages. Depuis peu, il a colonisé la gare de Florenville.

Evolution du peuplement

La colonisation a été permise par les voies de communication (voies ferrées, routes) et les transports de pierre. De nos jours, des transferts fortuits par wagons de marchandises sont aussi avérés : littéralement, le Lézard des murailles prend le train. Seul reptile indigène en progression, il rencontre néanmoins des problèmes : colmatage de murs de pierre sèche, modernisations ferroviaires, prédation par les chats...





Mâle.

Identification

Ce petit lézard (longueur de l'adulte : entre 11 et 18 cm queue comprise) se caractérise par un corps trapu, des pattes courtes et une petite tête. La coloration générale décline les bruns, roux et gris, avec des marques jaunâtres et brun foncé ou noires, variables d'un individu à l'autre.

Biologie

Ce lézard sort d'hibernation à partir de mars, les mâles adultes les premiers. Les accouplements ont lieu en avril-mai. Les naissances s'échelonnent de la mi-juillet à août, parfois dès début juillet par temps chaud. L'hivernage commence à la mi-septembre ; les juvéniles restent actifs plus longtemps que les adultes. Il peut avoir lieu dans un abri partagé avec d'autres individus, mais aussi avec d'autres reptiles ou même des amphibiens.

Chez cette espèce ovovivipare, l'incubation dans le corps de la femelle dure environ 3 mois (3-11 œufs). Les jeunes déchirent l'enveloppe de l'œuf à l'aide de la dent caduque de leur museau dès la ponte.

Ce lézard s'observe surtout lorsqu'il se chauffe sur des bois, des souches, de l'herbe sèche, des pierres, des vieux murs, des dômes de petites fourmilières... Il est souvent repéré par le bruit de sa fuite dans la végétation.

Le Lézard vivipare est une espèce casanière dont le domaine vital s'étend sur quelques ares à dizaines d'ares.



Femelle gestante.





Des fratries s'observent fréquemment en été - début automne.

Régime alimentaire

Ce reptile se nourrit d'insectes et d'araignées, secondairement d'autres petits invertébrés.

Habitat

Ce lézard caractérisé par ses faibles exigences en chaleur s'observe dans une large gamme de milieux qui offrent des zones de chasse riches en proies, des abris et des places d'insolation : landes, prés humides, pelouses naturelles, lisières herbeuses, chemins forestiers ensoleillés, clairières, carrières, friches, bords de voies ferrées...

Répartition



Le Lézard vivipare est répandu. C'est le reptile le plus commun avec l'Orvet. Toutefois, faute d'habitats propices, il peut manquer à l'intérieur des bois, dans les campagnes intensivement exploitées, dans des villages et dans des milieux très secs.

Evolution du peuplement

Comme pour les autres espèces liées aux milieux herbeux peu exploités, le Lézard vivipare subit une régression importante due à la perte de ses habitats. La dislocation du maillage écologique s'avère vite sensible chez une espèce peu dispersive, rapidement bloquée par des espaces hostiles (larges routes, zones urbanisées, champs, plantations de résineux...).



Reconnaître les serpents

Comme pour les lézards, l'identification ne se base pas sur la coloration générale du corps, variable au sein d'une même espèce.

La Couleuvre à collier

A l'état adulte, cette couleuvre est le plus grand des trois serpents de Wallonie. Un serpent de plus de 80 cm est une couleuvre à collier.

Dos et flancs de coloration assez uniforme, avec généralement de petits traits verticaux noirâtres.



Sur la nuque, croissants clairs limités vers l'arrière par une tache noire.

La Coronelle lisse

Ce petit serpent est trop souvent confondu en Gaume avec la Vipère péliade, également de petite taille.



Sur la nuque, tache foncée en forme de croissant, de selle ou de U.

Trait sombre du museau au cou barrant l'œil.



Dos pourvu de deux rangées de petites taches foncées, souvent disposées par paires. Ces taches peuvent se rejoindre pour former de courtes barres transversales mais jamais un dessin en zigzag.





La Vipère péliade n'existe pas en Gaume

La Vipère péliade est souvent confondue avec la Coronelle. Elle s'en distingue par son allure plus trapue et un zigzag sombre le long du dos.

Cette espèce ne subsiste en Wallonie que dans quelques sites d'Ardenne, de Fagne-Famenne et de Haute-Meuse. Une autre vipère, la Vipère aspic (*Vipera aspis*), atteint sa limite septentrionale en Lorraine française, à plus de 50 km de la Gaume.

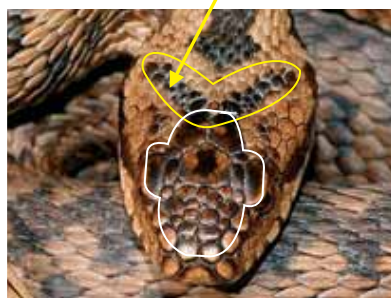
Différents caractères sont visibles de près

Pupille verticale et iris rougeâtre.
Tache sombre en arrière de l'œil.



Deux rangs d'écailles entre l'œil et la lèvre supérieure.

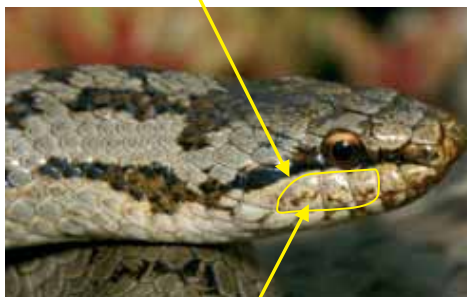
Dessin sombre bien délimité.



Dessus de la tête à écailles petites et nombreuses.

Comparaison avec la tête de la Coronelle lisse

Pupille ronde et iris brunâtre.
Trait sombre du museau au cou. Dessin sombre assez diffus.



Un seul rang d'écailles.



Dessus de la tête couvert de plaques.

Coronelle lisse

Coronella austriaca

Nl : Gladde Slang

D : Schlingnatter

En : Smooth Snake



Identification

La Coronelle est un petit serpent (50 à 70 cm à l'âge adulte, rarement davantage), au corps assez fin et à la tête plutôt petite. Celle-ci est marquée d'un trait sombre qui traverse l'œil et, sur la nuque, une large tache foncée dessine un croissant, une selle ou un U. La coloration des parties supérieures varie du gris au brun ou au roussâtre. Le dos est orné de petites taches foncées qui ne dessinent jamais de zigzag comme chez les vipères. Les écailles dorsales sont lisses et non carénées comme chez d'autres serpents, d'où le qualificatif de « lisse ».

Biologie

A la fin d'un hivernage entamé en octobre, les Coronelles se réactivent assez tard, surtout en avril, les mâles en premier. Les accouplements ont lieu en avril-mai. Cette couleuvre ovovivipare, mature à l'âge de 3-4 ans seulement, pond de 3 à 15 œufs après une incubation de 3-4 mois dans le corps de la femelle. Les naissances s'étalent principalement de fin août à mi-septembre. Très discrets, les juvéniles sont peu observés.

Immobiles et homochromes, ces couleuvres passent souvent inaperçues. Ce serpent est aussi peu prompt à la fuite et assez lent. Moins mobile que la Couleuvre à collier, la Coronelle trouve souvent tous les éléments nécessaires à son activité et à sa reproduction sur de petits sites (quelques dizaines d'ares) où des « postes » peuvent être fréquentés avec fidélité. Un erratisme modéré, de jeunes surtout, s'observe néanmoins.

Régime alimentaire

La Coronelle se nourrit principalement de lézards, secondairement de petits rongeurs, d'insectes, de jeunes oiseaux et de petits serpents. Les proies sont tuées par constriction.



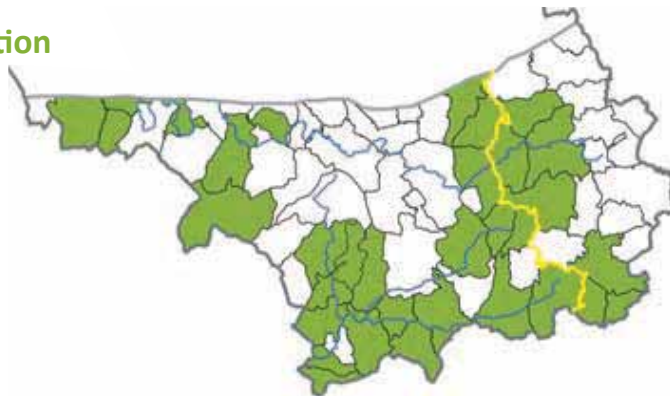
Habitat

La Coronelle recherche des habitats secs, ensoleillés et bien peuplés de lézards. La Gaume satisfait aux besoins minimaux en chaleur de ce serpent thermophile, surtout pour la reproduction (isotherme de 16°C en juillet). Elle s'y trouve en particulier dans des milieux à végétation hétérogène parsemés de pierres ou murs anciens, de branches, souches... qui lui servent d'abris ou de lieux d'insolation. Ce sont notamment des landes, des pelouses naturelles, des friches, des prés délaissés, des lisières, d'anciennes carrières, les abords de voies ferrées, de vieux murs.



Six femelles gestantes sur une surface gravillonnée.

Répartition



L'espèce semble manquer dans une partie de la vallée de la Semois, du Pays d'Arlon et des forêts de la cuesta Sinémurienne. Dans l'ensemble, l'espèce n'est pas fréquente, sauf localement le long des voies de l'axe ferroviaire Athus-Meuse. Elle est même étonnamment rare dans les landes du camp militaire de Lagland.

Evolution du peuplement

La destruction des sites occupés est la principale cause de raréfaction depuis plus d'un siècle. De nos jours, les pertes imputables à une prédation sans doute accrue (chats, sangliers), au trafic routier et aux destructions illégales aggravent les risques de disparition.





Identification

La Couleuvre à collier est un assez grand serpent (mâles : 70-90 cm, femelles : jusqu'à 120 cm, exceptionnellement 150-170 cm chez de très vieux individus). La coloration du dos et des flancs est assez uniforme, le plus souvent grisâtre, avec de petits traits verticaux noirâtres. Le ventre clair est orné de taches sombres disposées en damier. Sur la nuque, deux croissants latéraux blancs ou jaunâtres se rejoignent habituellement pour former un collier clair ; cette caractéristique a donné son nom à l'espèce.

Biologie

La sortie d'hibernation en mars est suivie par les accouplements en avril et mai. De fin juin à fin juillet, les femelles pondent de 10 à 50 œufs blancs, selon l'âge et la taille de la femelle. La ponte a notamment lieu dans des tas de végétaux en décomposition (fumier, compost, foin...) qui peuvent être utilisés par plusieurs femelles. Les couleuvreaux éclosent fin août-début septembre, après une période d'incubation de 5 à 10 semaines. L'hivernage débute en général en octobre.



Peu avant la mue, la coloration devient plus terne et les yeux opaques.



La Couleuvre à collier prend volontiers le soleil dans des endroits dégagés, proches d'un abri. Elle profite aussi de la chaleur accumulée par les pierres plates, les tôles et autres débris sous lesquels elle se dissimule. Ce serpent très vif s'enfuit à la moindre alerte.

Le domaine vital des adultes s'étend sur 8 à 30 ha. Les déplacements journaliers n'excèdent en général pas quelques dizaines de mètres, mais des individus erratiques, surtout des femelles à la recherche d'un site de ponte, peuvent s'éloigner davantage (maximum 4 km).

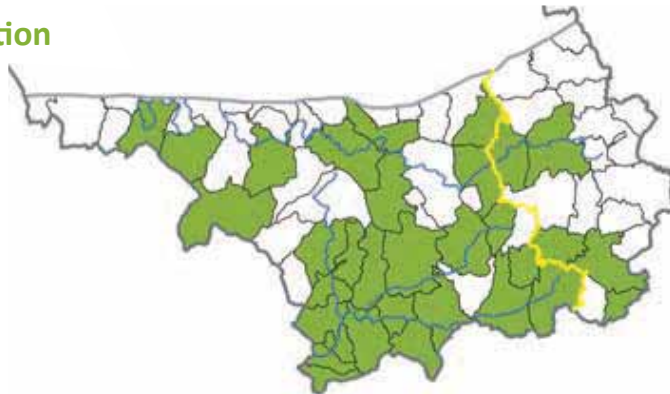
Régime alimentaire

Cette couleuvre se nourrit principalement d'amphibiens et de petits poissons, à l'occasion de petits rongeurs et de lézards, avalés vivants. Les juvéniles capturent des têtards et des invertébrés.

Habitat

La Couleuvre à collier dépend du voisinage de milieux humides et secs. Des zones humides pour se nourrir : prés, mares, étangs et marais, bords de rivières, noues et bras morts. Des milieux plus secs pour s'insoler ou pondre : lisières à végétation herbacée dense, pelouses sèches, prés délaissés, talus, anciennes carrières, abords de voies ferrées... De larges vallées comme celles de la Vire et du cours aval du Ton lui sont favorables.

Répartition



L'espèce ne semble répandue que dans le bassin de la Vire et une partie de celui du Ton. Elle est rare ou absente partout ailleurs. La très grande rareté dans le bassin de la Semois est en soi inexplicable vu l'habitat encore favorable en de nombreux endroits. Une très lente augmentation des observations s'y observe toutefois localement, comme entre Etalle et Tintigny.

Evolution du peuplement

Deux causes principales sont responsables de la régression. D'une part, la multiplication de « barrières » infranchissables (routes, zones urbanisées...) et l'accroissement de la mortalité routière. D'autre part, la disparition et l'altération des habitats. Par ailleurs, les destructions illégales de ces serpents inoffensifs se poursuivent.



Espèces introduites

A côté des espèces de Gaume, d'autres peuvent s'observer, au moins à l'occasion. De nos jours, aucune espèce n'est susceptible d'étendre naturellement sa répartition vers la région. Par contre, la terrariophilie, les bêtes ramenées comme « souvenirs de vacances » et la mode des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) conduisent à la détention d'un nombre appréciable d'amphibiens et reptiles. Certains de ces animaux s'échappent ; d'autres, devenus encombrants, sont purement et simplement lâchés dans la nature.

Quelques espèces seulement peuvent survivre sous notre climat. Trois retiennent l'attention car susceptibles de s'installer (Grenouilles rieuse et taureau) ou d'y survivre longtemps (tortues aquatiques, surtout la Tortue de Floride). Elles posent des problèmes de compétition et de prédation avec des espèces indigènes. En Wallonie, l'introduction dans la nature de ces « exotiques » est interdite (Décret du 6 décembre 2001).

Grenouille taureau

Lithobates catesbeiana

Nl : Brulkikker, Stierkikker

D : Amerikanischer Ochsenfrosch

En : Bullfrog



D'aspect massif, la Grenouille taureau peut atteindre une très grande taille (20 cm de long, 500 g voire plus). Une de ses caractéristiques est l'absence de plis dorso-latéraux, lui donnant un aspect peu structuré. Au repos sur le sol, elle tend à s'étaler. Le principal critère d'identification est le pli cutané bien marqué qui part de l'arrière de l'œil, surplombe le tympan et contourne ce dernier pour rejoindre le haut de la patte avant.

Originnaire d'Amérique du Nord, elle n'a été signalée qu'une fois en Gaume mais s'installe dans plusieurs autres régions de Belgique où son expansion est déjà par endroits incontrôlable. L'espèce est un redoutable prédateur de petits vertébrés.



Grenouille rieuse

Pelophylax ridibundus

Nl : Meerkikker

D : Seefrosch

En : Lake Frog



La Grenouille rieuse (identification voir page 36) s'étend rapidement en Wallonie, aidée par les introductions dans les jardins (œufs dans les plantes aquatiques du commerce) et de fortes capacités de dispersion. En Gaume, des individus isolés s'observent çà et là. Cette espèce représente entre autres une menace directe d'introgression génétique vis-à-vis de la Grenouille de Lessona. La capture s'impose dès lors comme mode de contrôle.

Tortue de Floride

Trachemys scripta

Nl : Roodwangschildpad

D : Rotwangen-schmukschildkröte

En : Red-eared Terrapin



Ces tortues aquatiques sont assez grandes (20-60 cm adulte), avec une carapace bombée, une tête pointue et colorée. La Tortue à joues rouges, *Trachemys scripta elegans*, est la première tortue nord-américaine à avoir été importée puis introduite dans la nature en Wallonie (1983). Elle se caractérise par un trait rouge en arrière de l'œil. Depuis l'interdiction de son importation en 1997, d'autres tortues américaines lui ont succédé dans les animaleries.

Ces tortues s'observent à la surface de l'eau entre avril et octobre, surtout en été aux heures chaudes. En hiver, elles résistent à des froids plus prononcés (gel interne) que les tortues européennes.

Evolution du peuplement

L'érosion de la diversité biologique est devenue sensible au siècle dernier, surtout après 1950, en raison de l'incroyable emprise humaine sur la planète. L'herpétofaune est un des groupes d'espèces parmi les plus exposés. Ainsi, au moins un tiers des espèces d'amphibiens sont menacées par des causes complexes : pertes de lieux de vie, prélèvements et prédatons excessifs, incidence du changement climatique, maladies émergentes (voir encadré)... La Gaume n'y échappe pas. Deux espèces de batraciens ont déjà disparu : le Sonneur à ventre jaune et la Rainette arboricole. Une troisième, l'Alyte accoucheur, est en situation critique. Trois autres espèces sont « en danger » à l'échelle de la Wallonie (Triton crêté, Crapaud calamite et Lézard des souches) et deux apparaissent comme « vulnérables » (Coronelle lisse et Couleuvre à collier). A l'exception probable du Lézard des murailles, toutes les autres espèces indigènes déclinent aussi.

Les espèces pionnières ainsi que celles des landes et pelouses naturelles sont parmi les plus menacées en raison de la raréfaction et de l'évolution de leurs milieux dues à l'aménagement rigide du territoire. Celui-ci fige les affectations et laisse peu de place aux évolutions naturelles, à commencer par le développement des communautés pionnières. Ceci concerne en particulier le Crapaud calamite dont l'aire est de nos jours réduite à Lagland et ses abords, le Lézard des souches et la Coronelle lisse. Ces trois espèces font maintenant l'objet de plans de sauvegarde en Wallonie vu le déclin de leurs populations.

Les multiples pressions anthropiques font sentir leurs effets avec une acuité de plus en plus aiguë. A l'évidence, la protection légale des espèces n'a pas suffi pour inverser la tendance.

Comme partout ailleurs, la problématique des habitats est majeure. Par exemple, depuis la promulgation de la loi sur le boisement des landes et terres vaines en 1847, 98% des landes, des tourbières et prairies mouilleuses ont disparu. Dans le même temps, le nombre de mares et abreuvoirs a chuté de 50 à 90% selon les régions. Nombre de détériorations ont en fait un caractère insidieux car souvent progressif, comme les comblements de fonds humides qui se poursuivent toujours.

Des facteurs aggravants, dans des proportions inconnues, résultent entre autres de l'urbanisation continue du territoire, de la multiplication des infrastructures, de celle des boisements en résineux, de l'évolution des modes de production agricole qui conduit trop souvent à des déserts biologiques. En conséquence, les surfaces favorables à la faune se réduisent et se fragmentent, isolant de plus en plus de petites populations dont la viabilité est dès lors incertaine.



En regard, l'impact de mesures jugées positives reste limité : ainsi, peu de réserves naturelles sont établies au profit de l'herpétofaune, peu de gestions et d'aménagements en tiennent compte (bords de routes, jardins...) tandis que la concrétisation du réseau Natura 2000 tarde. Pour leur part, les mesures agro-environnementales proposées par la Wallonie et adoptées par un nombre croissant d'agriculteurs peinent à contrebalancer les destructions continues de haies, de mares et d'autres habitats. Des évolutions significatives sont néanmoins obtenues, comme le creusement et la restauration de nombreuses mardelles dans le bassin de la Semois.

Il est donc permis de penser que les réponses apportées en matière de préservation de l'herpétofaune sont, à ce jour, bien insuffisantes, aucun déclin n'étant enrayé.

Epidémies dramatiques chez les amphibiens

Depuis quelques années, des maladies émergentes affectent les amphibiens. Deux sont particulièrement préoccupantes.

La « chytridiomycose des salamandres » touche les urodèles et plus particulièrement les salamandres. L'agent pathogène est le champignon *Batrachochytrium salamandrivorans* qui s'attaque à la peau et finit par étouffer la Salamandre dont le cadavre semble déshydraté. Des populations entières sont décimées. Ce champignon microscopique provient d'Asie orientale où il ne provoque pas de maladie. Introduit avec des animaux issus du commerce international qui favorise la diffusion des pathogènes, il infecte des hôtes dépourvus de résistance. Les crapauds et grenouilles ne semblent pas touchés.

Un champignon proche, nommé *Batrachochytrium dendrobatidis*, provoque une maladie similaire, essentiellement chez les anoures. Il a été détecté sur près de 400 espèces et est responsable de la disparition de plusieurs dizaines d'entre elles, principalement dans les régions tropicales. En Wallonie, la souche présente semble toutefois moins virulente et aucune mortalité massive n'a été constatée.

En cas de découverte de cadavres frais de salamandres, contacter au plus vite le Département Nature et Forêts (voir adresses page 71) ou Natagora (info@natagora.be).



Agir en faveur des Amphibiens et des Reptiles

La diversité de l'herpétofaune est un atout qu'il faut pouvoir conserver et transmettre. La sauvegarde de ces petits prédateurs bien utiles réside avant tout dans un faisceau d'actions, individuelles ou collectives, le plus souvent locales. Elles s'insèrent dans l'objectif majeur de maintenir des habitats pour des populations viables au sein d'un maillage de sites interconnectés. Quelques pistes illustrent ci-après la palette d'actions.

Les conseils de bonnes pratiques au jardin fleurissent sur internet (voir liens page 71). Ils visent à préserver des milieux existants ou aménager des lieux de vie. Par exemple, préserver un coin sauvage non fauché ou un roncier en fond de terrain, créer des espaces de prés fleuris, éviter les fauches trop rases, oublier les insecticides, herbicides et anti-limaces toxiques, maintenir ou aménager des petits abris (tas de bois, souches, pierres ; murets de pierre sèche). Lorsque possible, créer une mare à bords naturels peu pentus, végétalisés avec des plantes locales mais éviter de lâcher des poissons (prédateurs). La colonisation se fera spontanément (libellules, batraciens...).

Des actions collectives permettent d'agir à différentes échelles. Par exemple, les opérations de sauvetage des amphibiens migrants au printemps, fort rares en Gaume, permettent d'épargner nombre d'animaux (voir par exemple, le contrat de rivière Semois-Chiers <http://semois-chiers.be>).

Le long des routes, des aménagements peuvent pérenniser les traversées de batraciens par la création de « batracoducs ». Ce type d'action est notamment détaillé dans la brochure « Les batraciens sur nos routes » (www.biodiversite.wallonie.be). Au quotidien, chacun, en modérant sa vitesse, peut aussi éviter d'écraser des migrants printaniers ou les bêtes attirées par les routes lors de nuits pluvieuses.

La gestion même des talus routiers et des abords de voies ferrées peut favoriser la biodiversité par des fauches non rases en partie tardives, la création d'abris (tas de bois) et la préservation hivernale de petites zones refuges. La sensibilisation accrue du personnel à la protection des reptiles permet ces avancées.



Des petits tas de branches et de bois attirent les Lézards vivipares et des souches.



Dans le domaine agricole, dont près d'un quart est intégré dans le réseau Natura 2000 en Gaume, la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales (MAE) est importante. Ces MAE soutiennent des pratiques favorables à la biodiversité et à la restauration d'habitats, dont nombre de mares attractives pour les amphibiens et les Couleuvres à collier.

De plus, la gestion adaptée des réserves naturelles, les actions de restauration et les achats menés à l'initiative de projets LIFE Nature ou LIFE Biodiversité contribuent à renforcer le maillage écologique utile à l'herpétofaune.

Pour certaines espèces particulièrement menacées (Lézard des souches, Coronelle lisse, Crapaud calamite), des « plans d'action » réalisés à l'initiative du Département Nature et Forêts (DNF) intègrent l'ensemble de ces mesures visant à restaurer un bon état de conservation.

Enfin, un pas important est de simplement respecter cette petite faune, apprendre à l'observer et y voir autre chose que des objets de crainte ou de répulsion. Un autre regard...



Création d'une mare en milieu agricole.



Les tas d'herbes et brindilles offrent un abri aux reptiles et un site de ponte aux Couleuvres à collier (réserve naturelle de Torgny).



Remerciements et crédits photographiques

Nous sommes reconnaissants à Thierry Kinet et à Stéphane Witzthum pour leur aide précieuse lors de la recherche des photos. Nous remercions chaleureusement les photographes qui ont aimablement mis certains de leurs clichés à notre disposition, afin d'enrichir l'iconographie de ce livre, au côté de photographies dues aux auteurs, essentiellement d'Annie Remacle : Jacques Bultot (p.44b, 59b, 64), Laurent Debordes (p.14b et e), Jean Delacre (p.1, 11c, 43c, 48b, 49d, 58b, 59a, c et e), Mireille Dubucq (p.11a, 19b, 21, 26), Rudi Dujardin (p.12a, 31, 34b, 37, 43b, 44a, 58a), Thomas Gaillard (p.9a, 69a), Kurt Geeraerts (p.14d), Xavier Janssens (p.27), Thierry Kinet (p.13a et c, 16b, 22b, 28, 29, 30b, 32b, 38, 40, 43a, 49c, 60, 62, 65a), Arnaud Laudelout (p.13b, 34a), Harry Mardulyn (p.14f), Marc Paquay (p.54), Frank van de Putte (p.30b), Fons Verheyde (p.65b), Stéphane Witzthum (p.3 , 5a, 12b, 15a, 16a, 18, 19a et c , 20, 22a, 24, 25, 30a, 32a, 35, 41, 48a, c3, c4).

Pour en savoir plus

Bibliographie

- Boutier, M.-G.** (1994). Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 8. La terre, les plantes et les animaux. Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres. 445 pages.
- Duguet, R. et Melki, F.,** éditeurs (2003). Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Editions Biotope, Mèze.
- Graitson, E., Morelle, K. et Feremans, N.** (2009). La vie des mares de nos campagnes. Collection Agrinature n°4. Service Public de Wallonie, DGRNE, Namur. 169 pages.
- Jacob, J.-P.** et collaborateurs (2007). Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves-Raîne et C.R.N.F.B. (Ministère de la Région wallonne). Collection Faune-Flore-Habitats n°2, Gembloux. 384 pages.
- Jacob, J.-P. et Remacle, A.** (2013). Le plan d'action consacré au Lézard des souches en Wallonie (Belgique) : sa mise en œuvre dans un contexte de milieux semi-naturels et de sites fortement anthropisés. Actes du congrès de la Société Herpétologique de France. Bourgogne-Nature 17 : 162-171.
- Lescure, J. et de Massary, J.-C.** (2012). Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Editions Biotope, Mèze, et MNHN, Paris. 272 pages.
- Percsy, C.** (2005). Les batraciens sur nos routes. Brochure technique. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE. 61 pages.
- Renner, M. et Witzthum, S.** (2014). A la découverte des Amphibiens et Reptiles de Lorraine & d'Alsace. Editions du Quotidien, Strasbourg. 272 pages.
- Vacher, J.-P. et Geniez M.,** éditeurs (2010). Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Editions Biotope, Mèze. 544 pages.



Raîenne, pôle herpétologique de Natagora

Raîenne (www.rainne.be) est le Groupe de travail herpétologique de Natagora. Raîenne a pour but l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles. Ses multiples activités touchent à la sensibilisation du grand public, à la protection de l'herpétofaune (support d'opérations de passages à batraciens, créations de réserves naturelles, conseils de gestion, développement de plans d'action) et à son étude. Dans ce cadre, Raîenne gère la récolte et la centralisation des observations, assure l'inventaire et le suivi des espèces, prépare des publications scientifiques et publie une revue électronique gratuite, « L'Echo des Rainettes ».



Natagora (www.natagora.be, info@natagora.be) a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. L'objectif majeur est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

Autres adresses de contact

Cercles des Naturalistes de Belgique, rue des Ecoles 21, 5670 Vierves-sur-Viroin, tél. : +32(0)60/399878, www.cercles-naturalistes.be.
Contact CNB Lorraine : cnblorraine@skynet.be.

Service public de Wallonie (SPW)

- Portail de la biodiversité en Wallonie, incluant l'herpétofaune : <http://biodiversite.wallonie.be>
- Portail de l'Etat de l'Environnement en Wallonie (indicateurs clés, rapports analytique incluant l'herpétofaune) : www.etat.environnement.wallonie.be
- Département Nature et Forêt :
 - Cantonnement de Virton, rue Croix le Maire 17, 6760 Virton, tél. +32(0)63/588640
 - Cantonnement de Florenville, rue de Neufchâteau 1, 6820 Florenville, tél. +32(0)61/325280
 - Cantonnement d'Arlon, place Didier 45, 6700 Arlon, tél. +32(0)63/589150

Documents téléchargeables via www.batraciens.be ou www.biodiversite.wallonie.be : entre autres « Préparer une opération de sauvetage de batraciens », « Les Batraciens sur nos routes », folder « Attention - Batraciens sur nos routes », folder « Batraciens de Wallonie - Découvrez-les! », folder « L'accueil des reptiles au jardin ». Le folder « Le lézard des souches » sur http://www.natagora.be/fileadmin/Natagora/Etudes/lezard_des_souches_WEB_BR.pdf.

Pour contacter les auteurs

jp-jacob@aves.be
annie.remacle@scarlet.be



Sommaire

Page de garde.....	1
Avant-propos.....	2
Préface.....	3
Introduction.....	4
Amphibiens et Reptiles : un monde les sépare	5
Amphibiens et Reptiles en gaumais.....	6
Des espèces protégées.....	6
Milieux de vie.....	7
Des espèces surtout prédatrices.....	11
Amphibiens.....	12
Cycle de vie des amphibiens.....	14
Salamandre tachetée.....	16
Reconnaître les tritons.....	18
Triton alpestre.....	20
Triton crêté.....	22
Triton palmé.....	24
Triton ponctué.....	26
Alyte accoucheur.....	28
Distinguer crapauds et grenouilles.....	30
Crapaud commun.....	32
Crapaud calamite.....	34
Grenouilles vertes indigènes.....	36
Grenouille rousse.....	38
Espèces éteintes en Gaume.....	40
Reptiles.....	42
Orvet fragile.....	44
Reconnaître les lézards.....	46
Lézard des souches.....	50
Lézard des murailles.....	54
Lézard vivipare.....	56
Reconnaître les serpents.....	58
Coronelle lisse.....	60
Couleuvre à collier.....	62
Espèces introduites.....	64
Evolution du peuplement.....	66
Agir en faveur des Amphibiens et Reptiles.....	68
Remerciements et crédits photographiques.....	70
Pour en savoir plus.....	70
Sommaire.....	72



Avec le soutien de



Province de
Luxembourg

*Editeur responsable :
Georges Behin, Président du Syndicat d'Initiative de Virton*

Mise en page : Catherine Diakodimitris

Achévé d'imprimer en juin 2015





Aux lecteurs

Ce petit livre décrit de façon succincte les différents amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres) et reptiles qui vivent en Gaume. Des espèces sans doute éteintes dans la région sont aussi mentionnées.

Chaque espèce fait l'objet d'une courte fiche illustrée avec de précieuses informations qui permettent de reconnaître l'espèce, découvrir son mode de vie, ses habitats ainsi que sa répartition régionale. De petits textes consacrés à la biologie des reptiles et amphibiens, à l'évolution du peuplement et aux menaces qui pèsent sur ces espèces complètent ce livre.

Avec le soutien de



Province de
Luxembourg